

**Emplois du temps** Analyse



**État des lieux  
socio-économique 2011  
de Liège-Huy-Waremme**



# SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	3
UN ZOOM SUR L'EMPLOI .....	5
SOURCES .....	7
SURVOL EN CINQ MINUTES .....	8

## **PARTIE 1 : LE MARCHÉ DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE DE LIÈGE-HUY..... 15**

<b>1. La structure de la population.....</b>	<b>16</b>
<b>2. Le marché de l'emploi wallon .....</b>	<b>18</b>
2.1. La population active et les indicateurs du marché de l'emploi.....	18
2.2. L'emploi sur le territoire de Liège-Huy.....	21
2.2.1. Parmi les postes de travail salarié.....	21
2.2.2. Parmi les établissements .....	23
2.2.3. Parmi les indépendants .....	24
2.3. La mobilité géographique des travailleurs .....	26
2.4. Reprise modérée initiée en 2010 et qui se poursuit en 2011.....	28
2.5. Plan d'embauche Win-Win .....	30
2.6. L'appariement de l'offre et de la demande.....	31
2.6.1. Reprise des embauches sur le marché de l'emploi .....	31
2.6.2. Les difficultés d'embauche des entreprises.....	32
2.6.3. JOB FOCUS – Un plan de lutte contre les difficultés de recrutement .....	35
<b>3. Tendances et évolution du chômage sur le territoire de Liège-Huy....</b>	<b>37</b>
3.1. Les chômeurs indemnisés par l'ONEM.....	37
3.2. Les demandeurs d'emploi .....	38
3.3. Profil des demandeurs d'emploi.....	40
<b>4. La mobilité professionnelle : divers publics, divers parcours .....</b>	<b>42</b>
<b>5. Le Forem, investir dans le « Capital humain » .....</b>	<b>46</b>
5.1. Mesures anticrise.....	46
5.2. Mesures/outils structurels.....	46

## **PARTIE 2 : LES SECTEURS ET MÉTIERS PORTEURS ..... 49**

<b>1. Des secteurs à la loupe .....</b>	<b>50</b>
<b>2. Le transport et la logistique.....</b>	<b>53</b>

2.1. Positionnement du secteur et caractéristiques de l'emploi .....	53
2.2. Les Métiers et opportunités d'emploi dans le secteur.....	55
2.3. La demande d'emploi du secteur .....	56
2.4. L'offre de formation.....	56
<b>3. Les activités liées à l'informatique.....</b>	<b>58</b>
3.1. Positionnement du secteur et caractéristiques de l'emploi .....	59
3.2. Les Métiers et opportunités d'emploi dans le secteur.....	59
3.3. La demande d'emploi du secteur .....	60
3.4. L'offre de formation.....	61
<b>4. L'industrie aéronautique et spatiale .....</b>	<b>63</b>
4.1. Positionnement du secteur à Liège et caractéristiques de l'emploi .....	63
4.2. Les métiers et opportunités d'emploi dans le secteur.....	64
4.3. La demande d'emploi du secteur .....	66
4.4. L'offre de formation.....	66
<b>5. La construction.....</b>	<b>68</b>
5.1. Positionnement du secteur en Wallonie et caractéristiques de l'emploi.....	68
5.2. Les métiers et opportunités d'emploi dans le secteur.....	69
5.3. La demande d'emploi du secteur .....	71
5.4. L'offre de formation.....	71
<b>6. La production et la distribution d'électricité et de gaz.....</b>	<b>73</b>
6.1. Positionnement du secteur et caractéristiques de l'emploi .....	73
6.2. Les métiers et opportunités d'emploi.....	75
6.3. La demande d'emploi du secteur .....	76
6.4. L'offre de formation.....	76
 <b>PARTIE 3 : LA SITUATION DES JEUNES DE LA RÉGION DE LIÈGE-HUY.....</b>	 <b>79</b>
1. Démographie et taux d'emploi .....	81
2. Les jeunes demandeurs d'emploi .....	82
3. La dynamique des entrées et sorties de la demande d'emploi (MIDES) .....	85
4. L'insertion des jeunes demandeurs d'emploi après les études .....	86
5. L'évolution des jeunes dans le monde du travail .....	88
 TABLE DES MATIÈRES DES ANNEXES.....	 89

## UN ZOOM SUR L'EMPLOI

La région de Liège et la région de Huy-Waremme constituent l'une et l'autre des territoires qui présentent à la fois une dynamique spécifique et des disparités selon les communes ou les groupes de communes. Parce qu'elles sont complémentaires, en particulier sur les questions d'emploi et de formation, il est intéressant de les considérer ensemble et d'articuler leurs plans d'actions dans ces matières.

Les données et les analyses présentées dans cette publication décrivent l'environnement socio-économique des deux sous-régions et présentent leurs forces, leurs faiblesses et leurs atouts.

Alors que l'année de crise 2009 s'éloigne et que 2010 annonce une certaine reprise, nous pouvons commencer à analyser les premiers effets de la crise sur le marché de l'emploi.

Cette publication est un outil pour mieux appréhender les réalités du marché de l'emploi et soutenir des actions plus ciblées et plus efficaces. Elle s'adresse aux professionnels de l'insertion socioprofessionnelle, de l'orientation et de la formation ainsi qu'à toute personne soucieuse de connaître l'environnement socio-économique de sa région.

La première partie passe en revue les principales dimensions du marché de l'emploi dans les régions de Liège-Huy-Waremme en les situant par rapport à la Wallonie.

Un regard sur le passé et sur les récentes évolutions de ce marché permet d'en saisir la dynamique et ainsi de mieux préparer l'avenir. En termes d'activités, nous détaillerons les différentes spécificités des deux régions par rapport aux autres régions de Wallonie.

La deuxième partie de cette publication porte une attention particulière sur quelques secteurs clés pour les deux régions, soit en raison du volume de l'emploi qu'ils génèrent, de leur récente évolution ou encore de leur indice de spécialisation par rapport à la Wallonie.

Chacun de ces secteurs est passé à la loupe de l'analyse au niveau de son potentiel de développement, de la demande d'emploi, des offres d'emploi gérées par le Forem. Les métiers de ces secteurs sont analysés, ainsi que l'offre de formation qui s'y rapporte et l'accès à l'emploi des jeunes demandeurs d'emploi dont les diplômés préparent à l'exercice de ces métiers.

Enfin, la troisième partie traite des jeunes demandeurs d'emploi et de leur insertion sur le marché de l'emploi.

Gérer et diffuser de l'information sur l'emploi et la formation en Wallonie est l'une des missions du Forem. Ce document participe à un plan de publication

global animé par le service « Analyse du marché de l'emploi et de la formation » (AMEF). Les différentes publications de l'AMEF peuvent être consultées en ligne via le lien <http://www.leforem.be>, rubrique « En direct du Forem - Chiffres et analyses ».

Le Forem  
Analyse du Marché  
de l'Emploi  
et de la Formation  
4, Quai Banning  
4000 LIÈGE

## SOURCES

Cette publication, devant soutenir des plans d'actions, favorise comme découpe sous-régionale celle des Directions régionales (D.R.) du Forem.

Sauf stipulation contraire, les tableaux et figures illustrent la situation entre les régions et/ou au niveau des Directions régionales du Forem.

Le SPF (Service public fédéral) Économie - Direction générale Statistique et Information économique et le SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie sont les principales sources de données concernant les informations géographiques et démographiques. La date de référence est le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Les données sur la population en âge de travailler, la population active, la population active occupée ainsi que le taux d'activité et d'emploi sont calculées par le Steunpunt WSE pour l'Institut Wallon de l'Évaluation, la Prospective et de la Statistique

(IWEPS) et portent sur la moyenne de l'année 2009.

La source de données de l'emploi résident salarié est l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS) au 30 juin 2010. Les estimations rapides de l'emploi résident de l'ONSS sont arrêtées au premier trimestre 2011. Les statistiques sur les travailleurs indépendants proviennent de l'Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants (INASTI) et se réfèrent au 31 décembre 2010.

Les données sur les postes de travail salarié et les établissements sont issues de l'ONSS, qui fournit des données décentralisées au 31 décembre 2009. La mobilité des salariés a été déterminée à partir des données de l'ONSS au 31 décembre 2009. Les statistiques sur le chômage temporaire des ouvriers ainsi que sur les paiements des chômeurs sont issues de l'ONEM et sont arrêtées au 30 juin 2011.

Le nombre de faillites et pertes d'emplois salariés liées à des faillites enregistrées en 2010 et au premier semestre 2011 est donné par le SPF Économie, DG statistique et Information Economique. Le nombre de contrats signés depuis le lancement en 2010 du plan d'embauche « win-win » est donné par l'ONEM et porte jusqu'à la fin juin 2011. Les données sur les demandeurs d'emploi, les opportunités d'emploi gérées par le Forem ainsi que sur la formation professionnelle (y compris les dispositifs publics) sont issues des bases de données du Forem et sont arrêtées au 30 juin 2011.

Cet état des lieux est dressé sur base de données, au mieux, arrêtées à la fin du premier semestre 2011 alors que la conjoncture belge et internationale semble fin 2011 connaître de nouvelles évolutions.

## SURVOL EN CINQ MINUTES

### PERFORMANCES ÉCONOMIQUES, DES DISPARITÉS SOUS-RÉGIONALES

Le territoire de Liège-Huy englobe les arrondissements de Liège, de Huy et de Waremme. Il correspond à deux Directions régionales (D.R.) du Forem : celle de Liège et celle de Huy, qui présentent un profil contrasté mais entretiennent des liens étroits, notamment en matière d'emploi et de formation.

La Direction régionale (D.R.) de Liège s'étend sur 902,5 km<sup>2</sup>. Le territoire est organisé autour d'un pôle central, les communes de l'agglomération urbaine, situées le long de la Meuse. Liège, Seraing et Herstal en constituent le cœur. Ces trois communes englobent à elles seules près de la moitié de la population du territoire ; c'est également là que se concentre une partie importante de l'activité économique. La couronne de l'agglomération regroupe des communes comme Flémalle, Grâce-Hollogne, Saint-Georges-sur-Meuse. La Basse-Meuse, située à proximité de la Flandre et des frontières de l'Allemagne et des Pays-Bas, présente un profil mixte entre communes rurales comme Blégny et Dalhem et urbanisées comme Visé. Au sud de Liège, les communes de l'Ourthe-Amblève-Vesdre, organisées autour de ces trois rivières, sont nettement plus rurales et concentrent notamment moins de population et de zonings industriels.

La Direction régionale (D.R.) de Huy s'étend sur 943,4 km<sup>2</sup>. Le territoire est découpé en deux plateaux (la Hesbaye et le Condroz) et la vallée de la Meuse. Elle est composée d'un grand nombre de communes rurales, qui ont surtout une vocation résidentielle – c'est le cas de la plupart des communes du Condroz et de la Hesbaye – ou également une vocation économique – comme, par exemple, Engis, Villers-le-Bouillet, Wanze. Elle comprend également une ville moyenne (Huy), deux petites villes (Hannut et Waremme) et une commune semi-urbanisée (Amay). Les communes situées le long de la Meuse présentent de moins bons résultats en matière de performances économiques, en raison de leur passé industriel ; les communes les plus urbanisées tendent à la fois à offrir plus d'emplois et à concentrer une partie de population éloignée de l'emploi. Des facteurs géographiques, comme la proximité de la région liégeoise, de la Flandre, les réseaux de communication organisés davantage autour de l'axe ouest-est et les liaisons faciles vers Bruxelles, jouent un rôle important pour le dynamisme économique de la sous-région.

Si la région hutoise est dépendante d'autres sous-régions en matière d'emploi et de formation, la D.R. de Liège fonctionne comme un pôle attractif important, qui attire notamment des habitants de la région de Huy-Waremme pour le travail ou la formation.

La région connaît d'importantes disparités sous-régionales en termes d'économie, d'emploi et de chômage.

## DÉMOGRAPHIE ET TAUX D'EMPLOI

Le territoire de Liège-Huy compte 518 924 personnes en âge de travailler (de 15 à 64 ans), qui représentent 66 % de la population totale de la sous-région.

Toutes ces personnes en âge de travailler ne sont pas de facto actives sur le marché du travail. Les raisons d'inactivité sont multiples : obligation scolaire jusqu'à 18 ans, activité bénévole exclusive, prépension, etc.

Les actifs sur le marché du travail sont au nombre de 351 456. Parmi ceux-ci, 286 739 ont un emploi (salarié, indépendant ou aidant), ce qui se traduit par un taux d'emploi de 55,3 %. Ce taux a augmenté de 0,6 point de pourcentage (p.p.) en 6 ans. Dans la D.R. de Huy, le taux d'emploi est relativement élevé (62 %) et a progressé de 4,8 p.p. en 6 ans. Dans la D.R. de Liège, le taux d'emploi est globalement faible (53,4 %) et a évolué dans une moindre mesure (+2,2 p.p.) sur la période considérée.

C'est au niveau des jeunes que le taux d'emploi est le plus faible (23,7 %). Cette situation découle principalement de l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans.

## LA STRUCTURE DE L'EMPLOI

Les 18 168 établissements établis sur le territoire de Liège-Huy fournissent 235 116 postes de travail salarié. Le tissu se compose d'une majorité de petites et moyennes entreprises puisque 8 sur 10 emploient moins de 10 personnes. C'est dans la D.R. de Huy que le poids des petites entreprises est le plus important. Les établissements de plus de 100 personnes qui représentent à peine 1,8 % du tissu économique local représentent tout de même 40 % des emplois salariés de la région.

Par ailleurs, cinq secteurs concentrent près de 50 % des postes de travail. Il s'agit de la santé et de l'action sociale (16,8 %), de l'administration (13,1 %), de l'industrie manufacturière (12,7 %) de l'enseignement (12,4 %) et du commerce (12,2 %). Entre 2003 et 2009, le nombre de postes travail salarié a connu, sur le territoire de Liège-Huy, une évolution contrastée.

Avec une hausse de 12,3 %, c'est la D.R. de Huy qui enregistre la plus forte progression. Sur la D.R. de Liège, l'évolution des postes salariés, bien que positive, est inférieure à celle observée au niveau wallon (5,5 % contre 8,5 % en Wallonie).

Les indépendants (aidants inclus) sont quant à eux au nombre de 54 599. Les activités les plus exercées sont le commerce (36 %) et les professions libérales (30,8 %). L'activité indépendante sur le territoire de Liège-Huy ne se développe pas de la même manière sur les deux D.R. Entre 2003 et 2010, le

nombre d'indépendants (hors aidants) a progressé de 14,3 % sur la D.R. de Huy et de 9,5 % à Liège.

En matière de déplacements domicile-travail, la D.R. de Liège et la D.R. de Huy connaissent des situations très différentes. Ainsi, trois quarts des salariés résidant dans la D.R. de Liège travaillent dans leur sous-région. En effet, la région liégeoise fonctionne comme un important pôle d'emplois, qui exerce un rôle attractif sur les sous-régions limitrophes, en particulier sur la D.R. de Huy. Inversement, six travailleurs de la D.R. de Huy sur dix quittent le territoire pour travailler - trois sur dix travaillent en région liégeoise et un sur dix à Bruxelles. L'insuffisance des postes de travail par rapport au nombre de travailleurs sur le territoire de la D.R. de Huy, combinée à l'attractivité de Bruxelles et de Liège, expliquent cette mobilité.

## **2010, ANNEE DE LA REPRISE ÉCONOMIQUE**

Débutée fin 2008, les effets de la crise économique sur le marché de l'emploi ont été perceptibles dans la province dès 2009. Les pertes d'emploi salarié, et en particulier dans les industries manufacturières (- 33 700 postes entre 2008 et 2009), ont néanmoins été compensées par la création de postes dans des secteurs réputés moins sensibles à la conjoncture tels que l'administration publique et la santé et l'action sociale, ce qui a permis à l'emploi salarié de plus ou moins se maintenir (- 0,4 % entre fin 2008 et fin 2009).

Enfin, malgré le contexte de crise économique, le nombre d'indépendants a progressé de 3,8 % entre 2008 et 2010. Ces chiffres confirment, à la mi-2011, la relative bonne résistance de l'emploi de la province de Liège face aux variations conjoncturelles.

Si le marché de l'emploi en 2009 restera marqué par la crise économique débutée fin 2008, 2010 a vu le retour au vert de divers indicateurs économiques en Wallonie et sur la région de Liège-Huy. Cette reprise de l'activité économique, bien que modérée, s'est poursuivie tout au long de l'année et marque toujours de ses effets le marché de l'emploi à la mi-2011, bien que la conjoncture apparaisse moins favorable.

En net recul en comparaison aux records atteints en 2009, le chômage temporaire est revenu à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2011 à un niveau proche de la moyenne de ces 10 dernières années, indique l'ONEM. Fin juin 2011, la D.R. de Liège dénombre 5 185 chômeurs temporaires, soit une diminution de 23,9 % par rapport à juin 2010. La situation est encore plus marquée sur le territoire Huy qui enregistre, à un an d'écart, une diminution de 25,9 %.

Un autre signal positif de reprise économique est l'embellie du secteur du travail intérimaire. Après une chute importante en 2008-2009, ce secteur a connu une hausse de 14 % de son activité au niveau du pays durant l'année 2010. Cette tendance s'est poursuivie lors du 1<sup>er</sup> semestre 2011. La fédération

sectorielle Federigon constate néanmoins des disparités entre les régions. En Wallonie, le nombre d'heures prestées au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 progresse à un an d'écart de 9,6 % contre 11,2 % à Bruxelles et 12,9 % en Flandre.

Les données relatives aux offres/opportunités d'emploi gérées par le Forem en 2010 et au 1<sup>er</sup> semestre 2011 traduisent une reprise des embauches des entreprises après une période « creuse » en 2009. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011, le Forem de Liège et de Huy ont géré 13 628 opportunités, soit 13 % en plus que durant le 1<sup>er</sup> semestre 2010.

À la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2011, le chômage wallon est revenu à un niveau proche de celui d'avant la crise débutée en 2008 ce qui, malgré la décrue, n'est pas encore le cas dans le territoire de Liège-Huy. Le nombre de demandeurs d'emploi reste élevé. Fin juin 2011, le Forem dénombre 51 749 demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente dans la région. 85,6 % d'entre-eux dépendent de la D.R. de Liège.

Parmi ces personnes, plus de la moitié n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du 2<sup>ème</sup> degré (51,8 % contre 52,9 % en Wallonie hors Communauté germanophone). Le faible niveau de qualification des demandeurs d'emploi en Wallonie n'est pas le résultat de la crise. Ce constat est posé depuis plusieurs années et souligne combien le risque d'enlèvement dans le chômage pour les personnes les moins qualifiées est réel. Sur le territoire de Liège-Huy, quatre demandeurs d'emploi sur dix sont inoccupés depuis plus de deux ans (43 % en Wallonie hors Communauté germanophone).

## LE CONTEXTE CONJONCTUREL DEMEURE INCERTAIN

Cette embellie économique dont bénéficie toujours le marché de l'emploi en Wallonie pourrait s'obscurcir à nouveau au regard des dernières données connues au moment de rédiger ces lignes. En effet, en octobre 2011 et pour le 7<sup>ème</sup> mois consécutif, le baromètre de conjoncture de la Banque nationale de Belgique est en repli, traduisant un recul de la confiance des chefs d'entreprises en Belgique.

La Banque nationale indique par ailleurs que si l'activité économique a poursuivi sa croissance au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, celle-ci s'est poursuivie à un rythme moins soutenu qu'au 1<sup>er</sup> trimestre.

Enfin, la demande extérieure est en baisse, les exportations de biens et de services diminuent dans un contexte de ralentissement de l'activité chez nos principaux voisins. Or, l'activité des entreprises wallonnes et belges reste tributaire des évolutions économiques de ses partenaires européens dont certains sont fortement fragilisés par le niveau atteint de leur dette souveraine et la crise de l'euro.

Dans ce contexte conjoncturel, l'évolution du marché de l'emploi dans les mois à venir demeure incertaine, celui-ci réagissant habituellement avec plusieurs

mois de décalage par rapport à l'économie réelle. L'IWEPS indique ainsi dans l'exercice prévisionnel publié en novembre 2011<sup>1</sup>, que bien que la croissance de l'emploi en Wallonie resterait soutenue en 2011, celle-ci diminuerait fortement en 2012.

## APPARIEMENT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

En 2010, sur 100 postes d'emploi gérés par le Forem sur le territoire de Liège-Huy, 81 ont été satisfaits (contre 87 en Wallonie). Le délai moyen pour qu'une entreprise recrute un candidat était de 21 jours (contre 24 en Wallonie). Ainsi, si la majorité d'entreprises parviennent sans trop de difficultés à pourvoir leurs postes vacants, pour certains métiers, des difficultés existent. Le terme « fonctions critiques » regroupe un ensemble de réalités différentes et des degrés de criticité variables selon les métiers : réelle pénurie de candidats ou recrutement simplement prolongé, faible réserve de main d'œuvre, conditions d'exercice du métier difficiles, nombreuses compétences requises, ... Les origines des difficultés de recrutement sont donc multiples.

La liste 2010 des fonctions critiques regroupe 47 professions dont 37 en pénurie. Dix métiers apparaissent dans cette liste chaque année depuis 2006 : attaché commercial en biens d'équipements professionnels, infirmier généraliste, infirmier en soins spécialisés, couvreur, installateur d'équipements sanitaires et thermiques, soudeur, tuyauteur industriel, mécanicien de maintenance, maintenicien des systèmes thermiques, climatiques et frigorifiques, chargé d'études techniques de la construction. Trois métiers font leur apparition pour la première fois depuis 2006 : contrôleur en électricité et électronique, réceptionniste d'hôtel et conducteur d'engins de chantier, du génie civil et de l'exploitation des carrières.

Afin de lutter contre les difficultés de recrutement, le Forem mène une série d'actions. Dans le cadre du dispositif renouvelé « Job Focus 2 », financé par le Plan Marshall 2.Vert, le Forem analyse une quarantaine de métiers par an depuis 2010 quant aux causes de leurs difficultés de recrutement. Des actions de formation, de communication, de mesure de qualification de la main d'œuvre disponible sont réalisées afin d'améliorer la rencontre entre offre et demande sur ces métiers.

## DES SECTEURS CLÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE HUY-WAREMME

Dans le cadre de cet état de lieux, cinq secteurs ont été identifiés comme porteurs sur le territoire de Liège-Huy.

En ce qui concerne la D.R. de Liège, trois secteurs ont été ciblés :

- Le transport et la logistique. Les atouts de Liège sont nombreux et situent la région parmi les plus performantes du secteur en Europe. D'abord, de

<sup>1</sup> IWEPS, Tendances économiques : analyse et prévisions conjoncturelles, n°41 – novembre 2011

par sa position géographique qui inscrit Liège au centre du réseau autoroutier européen lui permettant ainsi de disposer d'un accès rapide vers les grandes villes et capitales européennes. Ensuite, les plateformes multimodales (transport par rail, par route, par voie d'eau) constituent un atout important pour la région. Ainsi, la plate forme « Trilogiport », qui devrait être terminée fin 2012, est considérée comme l'une des pièces maîtresses du redéploiement économique de la région liégeoise et de son bassin industriel. 2 000 emplois directs devraient être créés à terme grâce, notamment, à l'implantation de centres de distribution européens. D'après le classement 2009 établi par Cushman & Wakefield, la province de Liège constitue la première région la plus favorable pour l'implantation d'entreprises logistiques en Europe.

- Les activités informatiques. Ce secteur affiche un indice de spécialisation élevé (1,20) sur la D.R. de Liège. Par ailleurs, depuis plusieurs années, une pénurie de main d'œuvre qualifiée est constatée par le secteur. Agoria, la fédération de l'industrie technologique, relaie de grandes difficultés des entreprises TIC dans la recherche de certains profils particulièrement spécialisés : d'une part, des techniciens qui maîtrisent les outils les plus récents, d'autre part, des analystes business informatiques et chefs de projet possédant une double compétence : les connaissances en informatique et celle du business du client.
- L'aéronautique. La Wallonie est devenue un acteur important dans le domaine aéronautique et spatial. L'aide des pouvoirs publics au secteur, dans le domaine de la R&D, sous le couvert du plan Marshall wallon 1 et 2, a permis de soutenir la dynamique des entreprises belges en termes d'innovations. La reprise du transport aérien depuis mi-2010 ainsi que le développement plus vert des nouveaux avions de demain, laissent présager un développement croissant de l'industrie aéronautique wallonne. La D.R. de Liège concentre à elle-seule 42 % de l'emploi salarié.

En ce qui concerne la D.R. de Huy, deux secteurs ont été retenus :

- La construction. Avec 3 000 postes de travail salarié dans la région de Huy-Waremme, le secteur est non seulement fortement pourvoyeur d'emplois mais présente malgré la crise, un taux de croissance positif (+ 1,1 % contre -0,6 % en Wallonie entre 2007 et 2009). Il s'agit donc d'un secteur à haut potentiel d'autant que grâce à l'alliance emploi-environnement qui vise l'amélioration des performances énergétiques et environnementales du bâti wallon, plus d'un milliard d'euros seront investis à cet effet sur la période 2011-2014. La multiplication des chantiers aura très certainement des répercussions sur les difficultés de recrutement déjà bien présentes au sein du secteur. D'où l'importance de susciter les vocations et de former aux nombreux métiers dont le secteur a besoin.
- La production et la distribution d'électricité et de gaz. En 2010, la Commission européenne a lancé une nouvelle stratégie économique « Europe 2020 »

afin de préparer l'économie de l'UE pour faire face aux défis à relever. Les objectifs fixés à la Belgique sont d'atteindre une consommation de 13 % d'énergie renouvelable en 2020 et de 10 % dans les transports. En 2009, la production d'électricité d'origine nucléaire représente 70 % du total de la production. Depuis 1990, elle a augmenté de 11 %. Cette part importante du nucléaire permet à la Wallonie de rester exportatrice d'électricité. Cependant, la loi du 31 janvier 2003 a prévu de fermer les centrales nucléaires au bout de 40 ans de service, soit en 2015 pour l'unité de Tihange 1. Pour rappel, la centrale nucléaire de Tihange, regroupe entre 500 et 1 000 postes de travail salarié à elle seule. C'est le plus grand établissement de production d'électricité de Wallonie.

## FOCUS SUR L'EMPLOI DES JEUNES DU TERRITOIRE DE LIÈGE-HUY

Qualifiée en 2010 de génération perdue par l'Organisation Internationale du travail (OIT)<sup>2</sup>, les jeunes ont subi de plein fouet la crise économique et financière de 2008-2009. La conjoncture venant aggraver une situation connue dès les années 70, à savoir un chômage structurel couplé à une évolution des secteurs tendant vers des emplois de plus en plus qualifiés.

Un peu moins d'un tiers des habitants du territoire de Liège-Huy a moins de 25 ans. La période de crise économique a eu un impact direct sur l'évolution de la demande d'emploi des moins de 25 ans. En juin 2009, sur le territoire de Liège-Huy, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi atteignait 11 779 personnes, soit une augmentation, à un an d'écart, de 11 %. C'est en région liégeoise que la hausse est la plus forte (+ 12 % pour + 3 % à Huy). Cette tendance haussière s'est poursuivie tout au long de l'année 2009 et une partie de l'année 2010. Ce n'est qu'à partir de décembre 2010 qu'une tendance décroissante se confirme pour finalement atteindre un niveau en deçà de 2008 en 2011.

En suivant le parcours des jeunes demandeurs d'emploi qui sont sortis de l'enseignement en 2010, on constate que les filières d'étude axées vers un métier et permettant des stages professionnels pendant la période de formation obtiennent les meilleurs taux d'insertion : le contrat d'apprentissage (81 %)<sup>3</sup> et le bac (77 %).

En 2010, sur le territoire de Liège-Huy, environ 2 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans travaillent soit comme indépendants, soit comme salariés. Parmi ceux-ci, 93,1 % sont salariés et 6,9 % sont indépendants. Le pourcentage de jeunes salariés qui travaillent à temps partiel est légèrement plus élevé que la moyenne : 30,6 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans travaillent à temps partiel contre 30,6 % dans la population salariée totale.

<sup>2</sup> Organisation Internationale du travail, Global employment trends for youth, août 2010.

<sup>3</sup> Réseau IFAPME et CEFA confondus.

**PARTIE 1 :**  
**LE MARCHÉ DE L'EMPLOI**  
**SUR LE TERRITOIRE**  
**DE LIÈGE-HUY**

# 1. LA STRUCTURE DE LA POPULATION

Tableaux détaillés :  
annexe : tab. 1, 2 et 3.

Le territoire de Liège-Huy englobe les arrondissements de Liège, de Huy et de Waremme. Il s'étend sur 1 845,9 km<sup>2</sup>, près de la moitié de la province de Liège (47,8 %) et 11 % de la Wallonie. Il est composé de 55 communes. La D.R. de Liège (902,5 km<sup>2</sup>) comprend les 24 communes de l'arrondissement de Liège ainsi que deux communes de l'arrondissement de Huy (Ferrières et Hamoir) et une commune de l'arrondissement de Waremme (Saint-Georges-sur-Meuse). À ces trois communes près, la D.R. de Huy (943,4 km<sup>2</sup>) correspond aux arrondissements de Huy et de Waremme.

Le territoire de Liège-Huy est divisé en deux territoires proches en termes de superficie : la Direction régionale (D.R.) de Liège et la D.R. de Huy.

Avec 619 002 habitants, la D.R. de Liège est nettement plus peuplée que celle de Huy (168 480 habitants).

La densité de population de la D.R. de Huy (178,6) est moindre qu'en Wallonie (207,7). Dans la D.R. de Liège, elle y est trois fois supérieure (685,9).

La population du territoire de Liège-Huy est constituée de 51,5 % de femmes (51,4 % en Wallonie). Elles sont proportionnellement un peu plus nombreuses dans la D.R. de Liège (51,6 %) que dans celle de Huy (51,1 %).

La population en âge de travailler (15 à 64 ans) constitue 66,1 % de la population totale du territoire de Liège-Huy : 66,0 % dans la D.R. de Liège, 66,3 % dans la D.R. de Huy (65,9 % en Wallonie).

Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, le territoire de Liège-Huy compte 787 482 habitants, ce qui représente 73,8 % des résidents de la province de Liège et 22,5 % de la population wallonne. Dans les deux sous-régions, des communes rurales côtoient des communes urbanisées. La D.R. de Liège est une des sous-régions les plus peuplées de Wallonie (619 002 habitants) ; on dénombre 168 480 habitants dans la D.R. de Huy. Dans la D.R. de Huy, la population est concentrée dans la vallée de la Meuse (Huy, Amay, Wanze) et les principales villes de Hesbaye (Hannut et Waremme). Dans la D.R. de Liège, les communes de Liège centre, Seraing, Herstal et Ans constituent le cœur de l'agglomération urbaine.

Les femmes sont majoritaires dans la population du territoire de Liège-Huy (51,5 % - valeur très proche de la moyenne wallonne de 51,4 %). Elles sont proportionnellement un

peu plus nombreuses dans la D.R. de Liège (51,6 %) que dans celle de Huy (51,1 %). Les hommes sont majoritaires dans six communes : à Donceel, à Burdinne, à Ouffet, à Modave, à Geer (dans la D.R. de Huy) et à Juprelle (dans la D.R. de Liège).

Le territoire de Liège-Huy a vu sa population croître entre 2000 et 2010 (+ 33 586 habitants, soit + 4,5 %, contre + 4,5 % en Wallonie). L'augmentation se répartit comme suit : + 18 821 habitants (+ 3,1 %) dans la D.R. de Liège et + 14 765 habitants (+ 9,6 %) dans la D.R. de Huy. Cette croissance démographique est surtout liée au solde migratoire positif. L'augmentation est particulièrement importante (> 15 %) dans les communes de Geer, de Wasseïges, de Faimés, de Tinlot (dans la D.R. de Huy). Seule la commune d'Aywaille, pour la D.R. de

Liège, se détache des autres avec une hausse de 13,9 %. On observe une baisse démographique dans quatre communes de Liège : Saint-Georges-sur-Meuse (- 3,3 %), Flémalle (- 3 %), Grâce-Hollogne (- 3 %), et Saint-Nicolas (- 1,4 %).

Les personnes en âge de travailler (c'est-à-dire âgées de 15 à 64 ans) constituent 66,1 % de la population totale du territoire de Liège-Huy (66 % en Wallonie) : 66 % dans la D.R. de Liège et 66,5 % dans la D.R. de Huy. Dans les deux sous-régions, plus de la moitié des personnes en âge de travailler ont entre 25 et 50 ans. On compte autant d'hommes que de femmes.

Comme dans la plupart des pays européens, la Belgique connaît un vieillissement de sa population. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, le coefficient de vieillissement<sup>4</sup> calculé pour l'ensemble du pays est de 101,5 %<sup>5</sup>. La situation au sein des régions est toutefois sensiblement différente. En Wallonie et à Bruxelles-Capitale, le coefficient de vieillissement se situe encore sous la barre des 100 (respectivement 92,7 % et 73,7 %) alors qu'il est de 112,6 % en Flandre. Néanmoins, selon les projections du Bureau du Plan, ce coefficient passerait au-dessus de la barre des 100 en Wallonie d'ici 2020 où il devrait être de l'ordre de 106,3 %<sup>6</sup>. Au sein du territoire wallon, avec un coefficient de 105,8 %, Liège est la seule D.R. qui présente un coefficient de vieillissement supérieur à 100 (92,7 % en Wallonie) alors qu'à la D.R. de Huy, ce coefficient n'est encore que de 85,3 %.

Afin de répondre à la question du financement de la sécurité sociale résultant du vieillissement de la population, l'Union européenne préconise d'augmenter le taux d'emploi des travailleurs âgés de 55 à 64 ans, particulièrement faible en Belgique, en encourageant le maintien à l'emploi des seniors.

Près de 520 000 habitants du territoire de Liège-Huy, soit 66 % de la population, sont en âge de travailler (de 15 à 64 ans). Si l'on rapporte la population en âge de travailler aux personnes âgées de 64 ans et plus, nous obtenons une indication sur le nombre d'actifs potentiels pour une personne âgée. À la D.R. de Liège, ce rapport est en 2010 de 3,8 soit près de 4 personnes potentiellement actives sur le marché de l'emploi pour une personne âgée de 64 ans et plus, donc fort probablement pensionnée. Ce rapport est analogue en Wallonie, plus faible en Flandre (3,6) et plus élevé à Bruxelles (4,8).

---

4 Le coefficient de vieillissement traduit la part des personnes les plus âgées (+ de 64 ans) à celle des plus jeunes (moins de 15 ans). Un coefficient supérieur à 100 % indique un nombre plus élevé de personnes âgées que de jeunes.

5 Calculs du Forem sur base des données démographiques du SPF au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

6 Bureau fédéral du Plan, Perspectives de population 2007-2060, planning paper 105, mai 2008 – p. 120

## 2. LE MARCHÉ DE L'EMPLOI WALLON

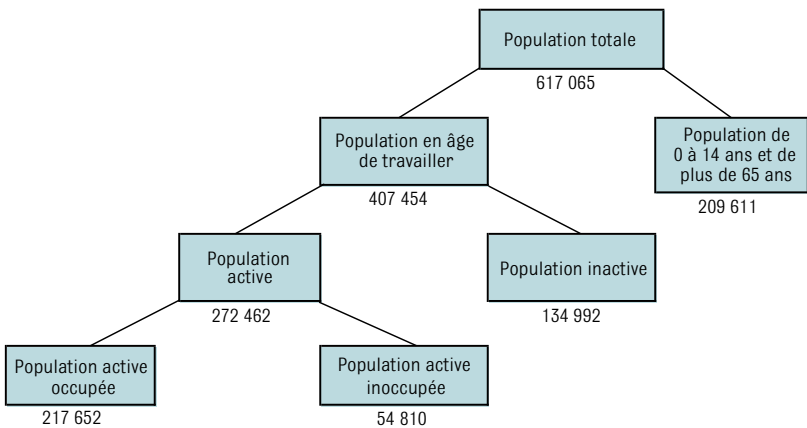
### 2.1. LA POPULATION ACTIVE ET LES INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

Tableaux détaillés :  
annexe : tab. 4 et 5.

Si les D.R. de Liège et de Huy comptabilisent 518 924 personnes en âge de travailler, toutes ne sont pas de facto actives sur le marché de l'emploi. Les raisons de leur inactivité sont multiples : obligation scolaire jusqu'à 18 ans, activité bénévole exclusive, personnes au foyer, prépension, etc.

Plus de 351 000<sup>7</sup> liégeois et hutois sont actifs sur le marché du travail. Parmi ceux-ci, plus de 286 739 ont un emploi (salariés, indépendants ou aidants), il s'agit de la population active occupée. La population active inoccupée, regroupe 64 717 personnes sans emploi et à la recherche d'un emploi.

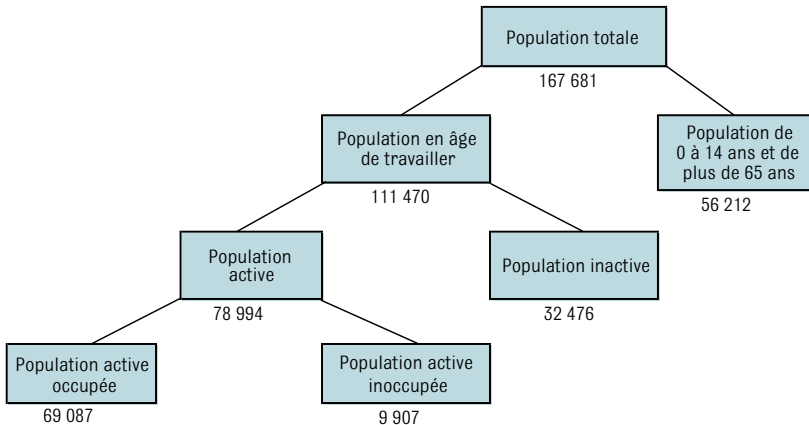
#### Synoptique de la D.R. de Liège



Source : calcul du Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne 2009

<sup>7</sup> Calculs du Steunpunt WSE pour l'IWEPS, Population active (moyenne 2009)

## Synoptique de la D.R. de Huy



Source : calcul du Steunpunt WSE pour l'IWEPS, moyenne 2009

## Le taux d'activité

## INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI

## Taux d'activité du territoire de

**Liège-Huy** : 67,7 % (moyenne 2009)

→ Évolution : + 0,3 p.p. en six ans

Taux d'activité de la D.R. de Liège : 66,9 %  
(moyenne 2009)

→ Évolution : + 0,1 p.p. en six ans

Taux d'activité de la D.R. de Huy : 70,9 %  
(moyenne 2009)

→ Évolution : + 1 p.p. en six ans

## Taux d'emploi du territoire de Liège-Huy :

55,3 % (moyenne 2009)

→ Évolution : + 0,6 p.p. en six ans

Taux d'emploi de la D.R. de Liège : 53,4 %  
(moyenne 2009)

→ Évolution : + 0,3 p.p. en six ans

Taux d'emploi de la D.R. de Huy : 62 %  
(moyenne 2009)

→ Évolution : + 1,5 p.p. en six ans

Le taux d'activité exprime le pourcentage de personnes qui se présentent sur le marché du travail, qu'elles soient à l'emploi ou à la recherche d'un emploi (population active), parmi la population en âge de travailler (15 à 64 ans).

Sur base des données du Steunpunt WSE (moyenne 2009), le taux d'activité sur le territoire de Liège-Huy est de 67,7 % (contre 67,6 % au niveau régional).

Dans la D.R. de Liège, ce taux est de 66,9 %. Il est moindre chez les femmes (66,5 %) que chez les hommes (72,3 %). Toutefois, entre 2003 et 2009, il progresse (+ 1,7 p.p.) – le taux d'activité des hommes est en recul (- 1,5 p.p.).

C'est dans les communes de Saint-Nicolas, de Seraing et de Liège que le taux d'activité est le plus faible (64,5 %, 64,9 % et 65,3 %). Par contre, il atteint 72,3 % à Dalhem et 72,2 % à Blégny. La progression est particulièrement marquée à Bassenge (+ 2,7 p.p.), Saint-Georges (+ 2,6 p.p.), Soumagne (+ 2,3 p.p.) et Hamoir (+ 2,3 p.p.). Le recul s'observe plus particulièrement à Liège (- 1,3 p.p.), Neupré

(- 1 p.p.) et Juprelle (- 0,9 p.p.).

Dans la D.R. de Huy, ce taux est de 70,9 %. Il est moindre chez les femmes (66,2 %) que chez les hommes (75,5 %). Toutefois, entre 2003 et 2007, il progresse (+ 3,3 p.p.) – le taux d'activité des hommes est en recul (- 1,4 p.p.).

C'est dans les communes d'Engis, d'Amay et de Huy que le taux d'activité est le plus faible (maximum 69 %). Par contre, il atteint 75,4 % à Geer et 73,4 % à Clavier. La progression est particulièrement marquée (+ 5,4 à + 3,2 p.p.) à Geer, à Modave et à Clavier. Au contraire, il est en recul à Lincient, à Oreye et à Huy (- 1,6 à - 0,3 p.p.).

Sur l'ensemble de la D.R. de Liège et de Huy, ce taux est de 67,7 %. Il est de 73 % chez les hommes et de 62,5 % auprès des femmes. Si le taux d'activité féminin est moindre, il a néanmoins progressé de 2,1 p.p. depuis 2003 alors que le taux masculin a diminué de 1,5 p.p. sur la même période.

## Le taux d'emploi

Direction régionale	Évolution du taux d'emploi en point de pourcent (p.p.)	
	2003 - 2009	2008 - 2009
La Louvière	1,9	-0,4
Namur	1,7	-0,1
Huy	1,5	-0,3
Tournai	1,4	-0,3
Charleroi	1,1	-0,5
Nivelles	1,1	-0,2
Wallonie	0,8	-0,4
Mons	0,7	-0,4
Arlon	0,4	-0,4
Liège	0,3	-0,6
Mouscron	-1,4	-0,7
Verviers	-1,6	-0,9

Source : Steunpunt WSE pour l'IWEPS, calculs : le Forem

Le taux d'emploi sur le territoire de Liège-Huy est de 55,3 % (contre 56,6 % au niveau régional).

Dans la D.R. de Liège, ce taux est de 53,4 % et a connu une hausse de 0,3 p.p. entre 2003 et 2009 (+ 0,8 p.p. en Wallonie).

Il est moindre chez les femmes (46,8 %) que chez les hommes (58,9 %). Toutefois, entre 2003 et 2009, il progresse (+ 2,8 p.p.) auprès des femmes alors que le taux masculin enregistre un recul de 2,2 p.p.

C'est dans les communes de Liège, de Seraing et de Saint-Nicolas que le taux d'emploi est le plus faible (moins de 50 %). Par contre, il atteint presque les 67 % à Dalhem, 64,8 % à Blégny et 63,8 % à Sprimont. La progression est particulièrement marquée à Bassenge (+ 1,8 p.p.), à Comblain-au-Pont (+ 2,7 p.p.) et à Hamoir (+ 2,3 p.p.). Inversement, il est particulièrement en recul à Neupré (- 1,3 p.p.) et Ans (- 1,2 p.p.).

Dans la D.R. de Huy, ce taux est de 62 %. Il est moindre chez les femmes (56,8 %) que chez les hommes (67,1 %). Tout comme sur la D.R. de Liège, le taux féminin a connu entre 2003 et 2009, une croissance positive (+ 4,8 p.p.) alors que celui masculin a diminué (- 1,7 p.p.).

C'est dans les communes d'Engis, de Huy et d'Amay que le taux d'emploi est le plus faible (maximum 57 %). Par contre, il atteint 68,8 % à Geer, 67,4 % à Faimies et 67,1 % à Donceel. La progression est particulièrement marquée à Geer et à Modave (+ de 5 p.p.). Au contraire, il est en net recul à Fexhe-le-Haut-Clocher (- 1,2 p.p.).

## 2.2. L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE DE LIÈGE-HUY

### 2.2.1. Parmi les postes de travail salarié

#### L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE DE LIÈGE-HUY

##### 235 116 postes de travail salariés

(D.R. Liège : 198 412 - D.R. Huy : 36 704)

- hausse de 6,5 % entre 2003 et 2009  
(D.R. Liège : + 5,5 % ; D.R. Huy : + 12,3 %)
- recul de 0,4 % entre 2008 et 2009 (D.R. Liège : - 0,4 % ; D.R. Huy : + 2,7 %)

**18 168 établissements** (D.R. Liège : 14 610 ; D.R. Huy : 3 558)

**54 599 indépendants** (D.R. Liège : 40 738 ; D.R. Huy : 13 861)

- hausse de 10,7 % entre 2003 et 2010, hors aidants (D.R. Liège : + 9,5 % ; D.R. Huy : + 14,3 %)
- hausse de 3,8 % entre 2008 et 2010, hors aidants (D.R. Liège : + 3,3 % ; D.R. Huy : + 5,5 %)

Les Directions régionales (D.R.) de Liège et de Huy regroupent 235 116 postes de travail salarié<sup>8</sup>, soit 198 412 sur la D.R. de Liège et 36 704 sur celle de Huy. Cela représente 24 % de l'emploi salarié wallon.

La part d'ouvriers y est un peu plus élevée dans la D.R. de Huy que dans la D.R. de Liège (39,9 % contre 34,5 %) alors que celle des employés y est moins forte (41 % contre 46,3 %). Le pourcentage de fonctionnaires est identique dans les deux directions (19,2 %).

La D.R. de Huy se distingue de celle de Liège par une part plus importante d'ouvriers (39,9 % contre 34,5 %). La proportion de fonctionnaires est identique dans les deux D.R. (19,2 %).

Si la majorité des postes de travail est occupée par des hommes (50,2 % à Huy et 51,6 % à Liège), l'évolution de l'emploi salarié féminin est toutefois plus soutenue.

Entre 2003 et 2009, il a connu une croissance de 4,4 % dans la D.R. de Huy contre 2,4 % dans celle de Liège. Une part grandissante de femmes entrantes sur le marché de l'emploi, un maintien plus tardif sur le marché de l'emploi pour des raisons financières ainsi que l'accroissement des titres-services (qui s'adressent principalement à un public féminin) expliquent en partie ce phénomène.

Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois sont :

- la santé et l'action sociale (16,8 % des postes de travail salarié),
- l'administration (13,1 %),
- l'industrie manufacturière (12,7 %),
- l'enseignement (12,4 %),
- le commerce (12,2 %).

Les quatre domaines d'activités (selon la NACE 2008) les plus pourvoyeurs d'emplois, sont les mêmes dans les deux D.R. et en Wallonie, bien qu'ils se placent dans un ordre différent.

Au sein même du territoire de Liège-Huy, dans la D.R. de Liège, on notera une plus forte représentation de l'industrie manufacturière. En revanche, dans la D.R. de Huy, l'administration publique est davantage représentée.

Entre 2003 et 2009, l'évolution du nombre de postes de travail salarié à la D.R. de Liège et de Huy est de + 6,5 % contre 8,5 % au niveau de la Wallonie. C'est Huy qui enregistre la plus forte hausse (12,3 % contre 5,5 % à Liège).

L'année 2009 restera toutefois marquée par l'impact de la crise économique. En effet, entre fin 2008 (moment où la crise a débuté) et fin 2009 (au cœur de la crise), l'emploi salarié a régressé à la D.R. de Liège (- 1 %) mais a continué à progresser à Huy (+ 2,8 %) alors que la Wallonie enregistrait un recul de - 0,1 %. La structure sectorielle de l'emploi salarié explique en partie cette tendance. En effet, le poids du secteur du commerce est plus important à Liège qu'à Huy où l'enseignement prend le dessus sur ce secteur. Or, le secteur du commerce est fortement dépendant de l'activité économique, activité ralentie suite à la crise en 2008, avec de nombreuses pertes d'emplois en 2009.

Toutefois, entre 2008 et 2009, la D.R. de Huy a connu un recul important du nombre de postes de travail dans deux secteurs en particulier. Les activités liées à l'emploi diminuent de 14 % (- 213 postes) et l'action sociale de 3,2 % (- 78 postes). Les plus fortes créations d'emplois ont eu lieu dans des secteurs moins sensibles à la conjoncture, comme l'administration publique (457 postes soit + 14,7 %), les activités pour la santé humaine (432 postes soit + 6 %) et l'enseignement (208 postes soit 14,1 %).

Les années 2008-2009 marquent à la D.R. de Liège un recul important en nombre de postes dans l'industrie manufacturière (- 2 642 postes soit - 10,1 %), le transport et l'entreposage (- 387 postes soit - 3,2 %), le secteur de l'infor-

mation et de la communication (-374 postes soit 9,6%) et la construction (-370 postes soit -3%). La majorité des pertes d'emploi dans le secteur de l'industrie manufacturière, près de 86%, est issue du sous-secteur de la métallurgie et de la fabrication de produits métalliques. Ces pertes ont néanmoins été en partie compensées par la création de postes dans le secteur du commerce de détail (+3,2% soit +758 postes), avec une grande participation (46%) du sous-secteur du commerce de détail. D'autres secteurs, moins sensibles à la conjoncture, présentent une évolution positive. C'est le cas de l'enseignement (+510 postes soit +2,2%) et de la santé humaine et action sociale (+485 postes soit +1,5%).

Les données décentralisées de l'ONSS pour l'année 2010 ne sont pas encore connues au moment de la rédaction de cet ouvrage<sup>9</sup>. Néanmoins, afin de cerner l'évolution de l'emploi salarié en 2010, les estimations rapides sur l'emploi résident salarié se révèlent utiles. Sur cette base, le nombre de travailleurs salariés occupés aurait augmenté de 1,7% en province de Liège, contre 1,6% au niveau de la Wallonie entre le 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 et le 4<sup>ème</sup> trimestre 2010. Cette hausse laisse percevoir les premiers signes de la reprise économique amorcée en 2010.

## 2.2.2. Parmi les établissements

Le tissu entrepreneurial du territoire de Liège-Huy représente 23% des entreprises wallonnes. 80% sont implantées dans le territoire de la D.R. de Liège. Il se compose majoritairement de petites et moyennes entreprises. Ainsi, parmi les 18 168 établissements (ou unités d'établissement)<sup>10</sup> dénombrés à la fin 2009, huit sur dix emploient moins de 10 personnes.

C'est dans la D.R. de Huy que le poids relatif des établissements de moins de 5 personnes est le plus important (64,4% contre 61,1% en région liégeoise).

S'il est vrai que les établissements de plus de 100 personnes constituent un très faible pourcentage du total des entreprises (2,1% dans la D.R. de Liège, 1,5% dans la D.R. de Huy contre 2% pour l'ensemble de la Wallonie), ils n'en fournissent pas moins 40% de l'emploi du territoire Liège-Huy.

Un établissement sur deux est actif dans l'un des quatre secteurs suivants : le commerce de gros ou de détail (25% contre 24% au niveau wallon), la construction (11% contre 12% au niveau wallon), les industries manufacturières (situation similaire au niveau wallon) et les activités liées à la santé humaine et à l'action sociale (7,3% contre 7% au niveau wallon).

<sup>9</sup> Les données des estimations rapides ne sont déclinables qu'au niveau provincial.

<sup>10</sup> Afin de faciliter la lecture de cette rubrique, le terme « établissement » est utilisé en lieu et place d'« unité d'établissement ». L'unité d'établissement est un lieu d'activité, géographiquement identifiable par une adresse, où s'exerce au moins une activité de l'entreprise ou à partir duquel elle est exercée.

Ces évolutions<sup>11</sup> indiquent que contrairement au nombre de postes de travail salarié, celui des établissements est resté orienté à la hausse (+3,5 % contre +2,7 % au niveau wallon).

### 2.2.3. Parmi les indépendants

Le territoire de Liège-Huy compte 54 599 indépendants, dont 3 290 aidants<sup>12</sup>. L'activité dominante est le commerce qui occupe plus de trois indépendants sur dix (36 %). Viennent ensuite les professions libérales (30,8 %), l'industrie et l'artisanat (19,1 %). L'agriculture est davantage représentée sur le territoire de Huy (10,7 %) que sur celui de Liège (3,5 %).

Un peu moins de sept indépendants sur dix (67,2 %) exercent leur activité à titre principal.

#### LES INDÉPENDANTS

Le territoire de Liège-Huy englobe 20,5 % des indépendants wallons. La Direction régionale de Liège représente 15,3 % de l'ensemble et la Direction régionale de Huy constitue 5,2 %.

Deux tiers des indépendants exercent leur activité à titre principal. Quatre indépendants sur cinq travaillent dans le commerce, l'industrie ou l'artisanat ou ont une profession libérale.

Entre 2003 et 2010, le nombre d'indépendants (hors aidants) a progressé de 10,7 % sur le territoire de Liège-Huy, ce qui est inférieur à la hausse enregistrée sur l'ensemble de la Wallonie (11,5 %).

Entre 2003 et 2010, le nombre d'indépendants (hors aidants)<sup>13</sup> a progressé de 14,3 % sur la D.R. de Huy et de 9,5 % sur la D.R. de Liège. Cette augmentation représente un peu moins de 5 000 personnes. Le contexte de crise ne semble pas avoir découragé les candidats. Au contraire, une hausse de 1,3 % du nombre d'indépendants sur les D.R. de Liège et de Huy est constatée entre 2008 et 2009 (contre une progression de 1,4 % au niveau wallon). En 2010, la reprise s'accélère et l'évolution passe à +2,5 % (contre +1,9 % en Wallonie).

Sur le territoire de Liège-Huy, un peu moins d'un indépendant sur quatre exerce son activité à titre complémentaire, ce qui représente 23 801 personnes. Si un deuxième emploi, exercé en tant qu'indépendant complémentaire, est un moyen de s'assurer un apport financier, d'autres facteurs peuvent intervenir dans ce choix comme par exemple, le plaisir de partager une passion ou de faire quelque chose de « différent ». Ainsi, nécessité financière et/ou inspiration à changer de vie, le fait est que la formule a de plus en plus d'adeptes.

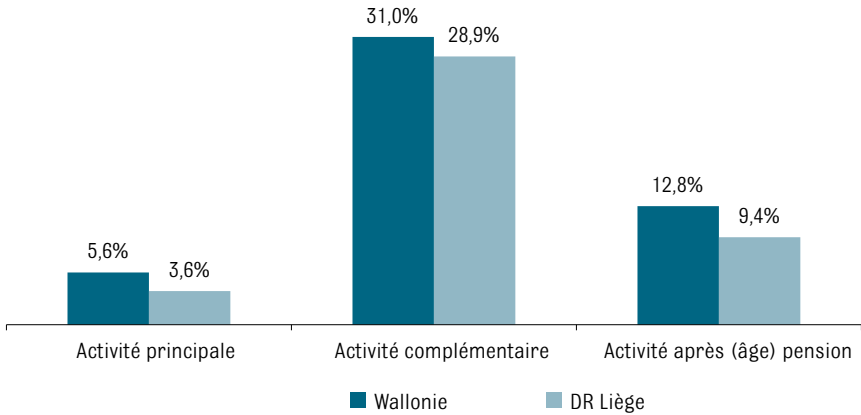
11 Depuis 2009, les données de l'ONSSAPL (Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales) ne sont plus réparties par établissement mais par unité d'établissement pouvant regrouper plusieurs unités d'établissement. Ceci amène, et plus particulièrement pour les secteurs où les pouvoirs locaux sont fortement représentés (enseignement, administration publique...), une augmentation du nombre d'unités d'établissement entre 2008 et 2009 non imputable à une évolution réelle de l'activité économique.

12 INASTI, au 31 décembre 2010

13 Afin d'éviter une rupture statistique liée à l'obligation pour les conjoints aidants d'adhérer au maxi statut en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005, cette catégorie n'est pas reprise dans l'analyse des évolutions de 2003 à 2010.

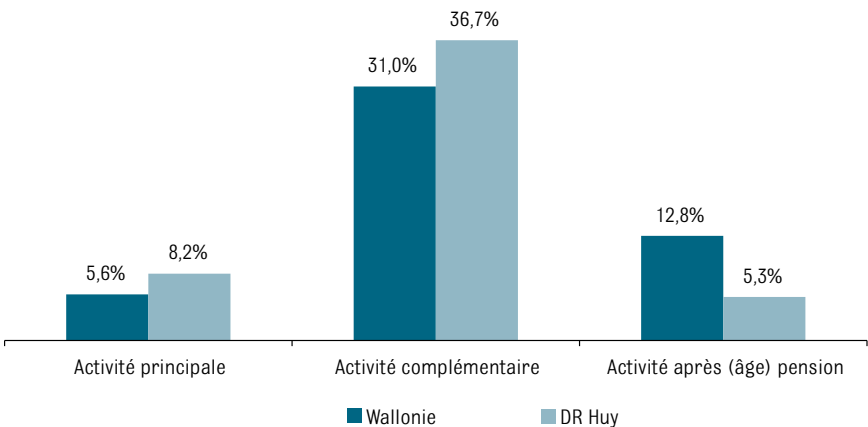
Tout comme sur l'ensemble de la Wallonie, le nombre d'indépendants à titre complémentaire est en forte augmentation depuis plusieurs années. Le territoire de Liège a enregistré une augmentation, entre 2003 et 2010, de 28,9% contre 36,7% à Huy.

**Évolution entre 2003 et 2010 du nombre de travailleurs indépendants (hors aidants) selon la nature de l'activité (en %)  
Wallonie et Direction régionale**



Source : INASTI

**Évolution entre 2003 et 2010 du nombre de travailleurs indépendants (hors aidants) selon la nature de l'activité (en %)  
Wallonie et Direction régionale**



Source : INASTI

## 2.3. LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DES TRAVAILLEURS

Les déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail peuvent représenter un frein important à l'embauche, de par leur coût financier, le temps consommé et leur répercussion sur la qualité de vie des travailleurs (fatigue, loisirs, etc.). Des facteurs tels que la localisation de l'habitation et du travail, l'offre de transports en commun, l'environnement rural ou urbain peuvent avoir un impact sur l'attractivité d'un emploi pour les candidats potentiels.

77,9 % des salariés résidant dans la D.R. de Liège travaillent dans leur sous-région ; 13,5 % travaillent ailleurs en Wallonie, 5,3 % dans la région de Bruxelles-Capitale et 3,2 % en Flandre.

Inversement, 61,8 % des salariés résidant dans la D.R. de Huy travaillent en dehors de leur sous-région : 47,1 % vont ailleurs en Wallonie (dont deux tiers en région liégeoise), 10 % se rendent dans la région de Bruxelles-Capitale et 4,7 % en Flandre.

Si la part de salariés de la D.R. de Liège travaillant dans les autres régions du pays est relativement faible par rapport à la situation d'autres sous-régions, ceci est lié au fait que le bassin liégeois est le premier bassin d'emploi en Wallonie après Bruxelles. Les opportunités d'emploi dans le bassin de vie constitueraient un frein à la mobilité des travailleurs.

Parmi les 18 885 postes de travail de la D.R. de Liège occupés par des Wallons résidant ailleurs qu'en région liégeoise, 65 % sont occupés par des personnes issues des régions hutoise ou verviétoise.

Parmi les 9 063 postes de travail de la D.R. de Huy occupés par des Wallons résidant ailleurs que dans la sous-région, trois cinquièmes sont occupés par des personnes de la région liégeoise et un cinquième de la région namuroise.

Le principal facteur explicatif des déplacements domicile-travail est la proximité géographique : les communes situées au pourtour de la sous-région seraient davantage sensibles au pouvoir attractif d'autres pôles d'emploi. C'est le cas des communes situées près de la frontière linguistique, comme Lincet dans la D.R. de Huy et les communes de la Basse-Meuse dans la D.R. de Liège. Les centres urbains (en particulier Liège,

Huy) fournissent aussi des travailleurs aux autres régions, en raison notamment des axes de transport.

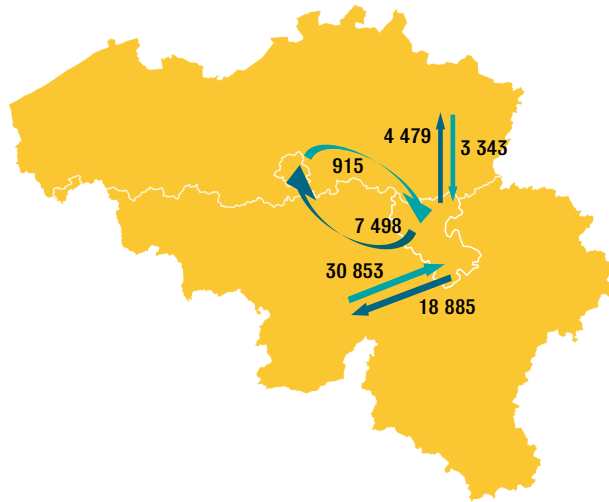
### LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Trois quarts des salariés résidant dans la D.R. de Liège travaillent dans leur sous-région. À l'inverse, six résidents de la D.R. de Huy sur dix travaillent en dehors de leur sous-région.

Les D.R. de Liège, Arlon, Mouscron et la Communauté germanophone, sont les seules qui concentrent davantage d'emplois salariés que de salariés résidents. Le rapport est de 0,60 pour la Direction régionale de Huy et de 1,04 pour la D.R. de Liège. La moyenne pour l'ensemble de la Wallonie est de 0,90.

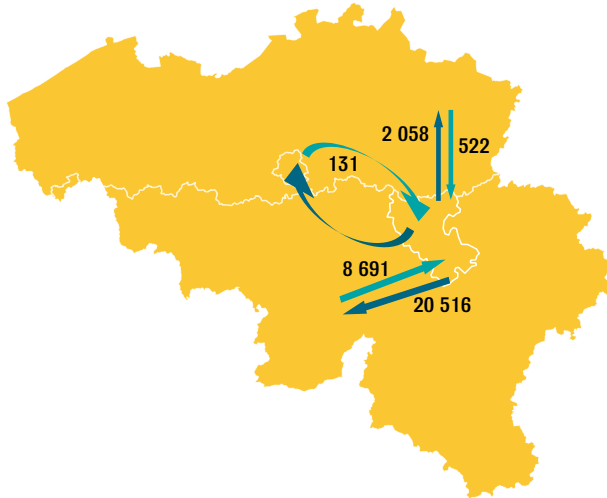
Le rapport Emplois/Résidents (E/R) d'une zone géographique rapporte le nombre de postes de travail salarié ONSS au nombre de salariés ONSS occupés qui y résident. La Communauté germanophone (1,13), la D.R. de Liège (1,04), Mouscron (1,26) et Arlon (1,08) sont les seules sous-régions de Wallonie à afficher une valeur supérieure à 1, valeur d'équilibre ; cela signifie que la sous-région concentre plus de postes de travail salarié que de salariés résidents (1 étant la valeur d'équilibre). La D.R. de Huy, avec un rapport de 0,60, se trouve dans la situation inverse et présente 60 postes de travail salarié pour 100 salariés résidents. À titre indicatif, le rapport est de 0,91 pour l'ensemble de la Wallonie, de 0,94 en Flandre et de 2,08 dans la Région de Bruxelles-Capitale.

### Déplacements domicile-travail - D.R. de Liège



Source : ONSS (lieu de travail connu et sans les pouvoirs locaux), fin 2009 – Calcul le Forem

### Déplacements domicile-travail - D.R. de Huy



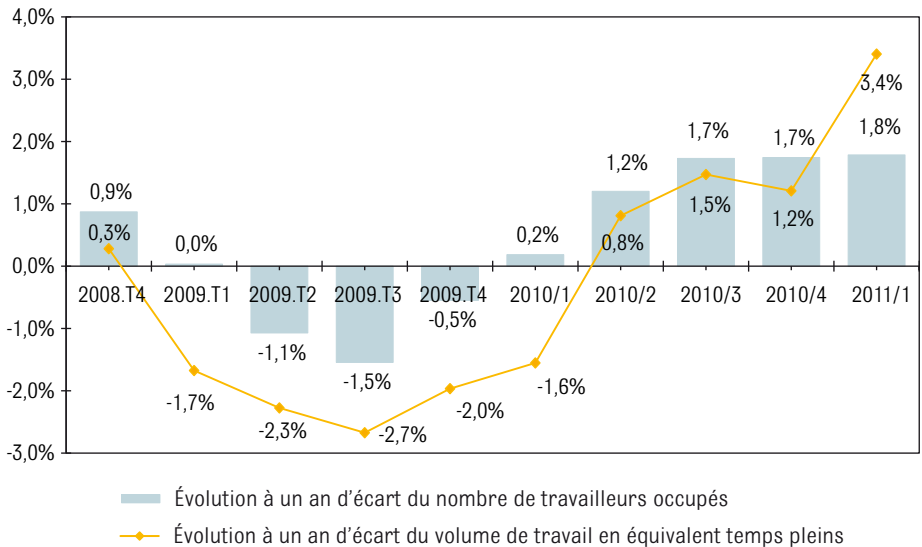
Source : ONSS (lieu de travail connu et sans les pouvoirs locaux), fin 2009 – Calcul le Forem

## 2.4. REPRISE MODÉRÉE INITIÉE EN 2010 ET QUI SE POURSUIT EN 2011

Malgré la crise, qui a imposé aux employeurs un recours accru à des mesures de réduction de la durée du travail (y compris le chômage temporaire), le volume de travail en équivalent temps plein en province de Liège a commencé à se redresser dès le 4<sup>ème</sup> trimestre 2009, pour retrouver une valeur positive au 2<sup>ème</sup> trimestre 2010 (+0,8%). Au 1<sup>er</sup> trimestre 2011, cet indicateur affiche une hausse de 3,4% par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2010. Le nombre de travailleurs salariés occupés a, quant à lui, grimpé de plus de 5 163 unités (+ 1,8%) durant cette période, selon les estimations rapides de l'ONSS. Au niveau de la Wallonie, la hausse est de 1,7%. Ces chiffres confirment la bonne résistance de l'emploi en province de Liège face aux variations conjoncturelles.

À un an d'écart, la D.R. de Liège reste marquée au 1<sup>er</sup> semestre 2011 par une diminution du nombre de faillites de - 1,3% (soit 4 faillites cumulées), comme le confirment les données du SPF Economie. À l'inverse et pour la même période, la D.R. de Huy subit une augmentation de 12 faillites cumulées, soit + 22,2%. Les faillites ont entraîné la perte de 936 emplois sur la D.R. de Liège et 178 sur la D.R. de Huy durant le 1<sup>er</sup> semestre 2011. Par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2010, ces chiffres sont moindres à la D.R. de Huy (- 22,3%). À Liège, par contre, l'augmentation cumulée est de 114 pertes d'emploi (+ 13,9%). Le commerce, la restauration, la construction, le transport et les industries manufacturières concentrent à eux seuls 75% des emplois perdus.

**Évolution à un an d'écart du nombre de travailleurs occupés et  
du volume de travail en équivalent temps pleins en province de Liège -  
ONSS, estimations rapides, calculs le Forem**



En net recul en comparaison des records atteints en 2009, le chômage temporaire en Wallonie est revenu à un niveau proche de la moyenne de ces 10 dernières années, indique l'ONEM. Ceci signifie que l'augmentation imputable à la crise est résorbée. Un léger rebond a été toutefois observé au 1<sup>er</sup> trimestre 2011, en lien avec l'hiver rigoureux qui a augmenté les recours au chômage temporaire pour intempéries.

Fin juin 2011, la D.R. de Liège dénombre 5 185 chômeurs temporaires, soit une diminution de 23,9 % par rapport à juin 2010 et de 5,1 % par rapport à juin 2008, soit avant le début de la crise économique. La situation est encore plus marquée sur le territoire de Huy, où 1 169 chômeurs temporaires sont dénombrés à fin juin 2011, soit une diminution de 25,9 % par rapport à juin 2010 et de 20,4 % par rapport à juin 2008.

La répartition du chômage temporaire selon le secteur d'activité indique néanmoins que plusieurs d'entre eux restent orientés à la hausse par rapport à juin 2008, sans toutefois atteindre les pics enregistrés en 2009. Pour l'ensemble de la province de Liège, il s'agit des industries manufacturières (+ 20,2 %), des services (+ 11,2 %), des transports et communications (+ 6,5 %) et enfin du secteur de l'électricité gaz et eau (+ 40 %). À l'opposé, parmi les secteurs présentant un niveau inférieur à juin 2008, pointons la construction (- 29,1 %), l'agriculture et la pêche (- 28,6 %), l'industrie extractive (- 23 %) et le commerce, banques et assurances (- 0,4 %).

Un autre signal positif de reprise économique est l'embellie du secteur du travail intérimaire. Après une chute importante en 2008-2009, ce secteur a connu une hausse de 14 % de son activité au niveau du pays durant l'année 2010. La fédération sectorielle Federgon constate néanmoins des disparités entre les régions. En 2010, le nombre d'heures prestées a augmenté de 15,2 % en Flandre, de 10,3 % en Wallonie et de 4,6 % à Bruxelles. Le début de l'année 2011 confirme la tendance à la hausse de l'intérim, tendance qui, selon le dernier baromètre de l'intérim de Federgon, devrait se poursuivre au 3<sup>ème</sup> trimestre 2011.

## 2.5. PLAN D'EMBAUCHE WIN-WIN

Lancé en janvier 2010, le plan d'embauche « win-win » a connu un succès croissant auprès des employeurs. Il s'agit d'un plan d'embauche du Gouvernement fédéral qui accorde des avantages exceptionnels en période de crise. Ce plan est axé prioritairement sur les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, les chômeurs indemnisés d'au moins 50 ans et les chômeurs indemnisés qui sont demandeurs d'emploi depuis 1 à 2 ans. L'objectif est de faciliter l'embauche en diminuant sensiblement le coût de l'engagement grâce à l'activation des allocations de chômage<sup>14</sup>.

Nombre de contrats d'embauche dans le cadre du plan win-win	Wallonie		Bruxelles		Flandre		Belgique	
	Nbr de contrats	en % du total	Nbr de contrats	en % du total	Nbr de contrats	en % du total	Nbr de contrats	en % du total
Moins de 26 ans sans le diplôme du secondaire 2 <sup>ème</sup> degré	20 450	45 %	3 253	41 %	11 711	36 %	35 414	41 %
Moins de 26 ans et avec au max. le diplôme du secondaire 2 <sup>ème</sup> degré	10 624	23 %	1 297	16 %	5 575	17 %	17 496	20 %
Inoccupés depuis plus d'un an	10 371	23 %	2 509	31 %	9 495	29 %	22 375	26 %
50 ans et plus	3 811	8 %	948	12 %	5 413	17 %	10 172	12 %
<b>Total</b>	<b>45 256</b>	<b>100 %</b>	<b>8 007</b>	<b>100 %</b>	<b>32 194</b>	<b>100 %</b>	<b>85 457</b>	<b>100 %</b>

Source : ONEM, Direction Statistiques - au 30 juin 2011

Selon les données de l'ONEM, à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2011, 85 457 contrats ont été signés en Belgique dans le cadre du plan « win-win ». La majorité de ces contrats concernent le territoire wallon (53 %).

Le succès important en Wallonie s'explique notamment par le fait que ce plan est surtout utilisé dans le cadre de l'embauche de jeunes travailleurs. Or, le chômage des jeunes – dont les jeunes peu ou pas qualifiés – est proportionnellement plus élevé dans le sud que dans le nord du pays. Ainsi, le nombre de contrats signés en Wallonie pour les jeunes de moins de 26 ans (avec ou sans diplôme ESS) est le plus élevé des trois Régions.

<sup>14</sup> Pour plus d'informations concernant ce plan : <http://www.leforem.be/particuliers/aides/emploi/winwin.html>

La tendance s'inverse en ce qui concerne les personnes âgées de 50 ans et plus, la Flandre présentant le plus grand nombre de contrats signés, tout comme une part plus importante qu'en Wallonie de chômeurs âgés.

À Bruxelles-Capitale, la mesure se distingue par rapport aux autres régions par une part plus élevée de contrats signés par des chômeurs inoccupés depuis plus d'un an.

## 2.6. L'APPARIEMENT DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Cette rubrique prolonge les précédentes et fait le lien entre les besoins de main d'œuvre des entreprises et les caractéristiques de la demande d'emploi. Il propose une analyse des opportunités d'emploi diffusées par le Forem ainsi qu'une analyse des métiers pour lesquels les entreprises rendent compte de difficultés de recrutement (fonctions critiques).

### 2.6.1. Reprise des embauches sur le marché de l'emploi

Lors du premier semestre de 2011, le nombre de postes de travail correspondant aux offres gérées sur le territoire de Liège-Huy a augmenté de 10 % par rapport au premier semestre de 2010.

Les données relatives aux offres/opportunités d'emploi gérées par le Forem en 2010 et au premier semestre 2011 traduisent une reprise des embauches des entreprises après une période « creuse » en 2009.

Afin de répondre à la mission d'appariement entre l'offre de travail des entreprises et la demande d'emploi des travailleurs, le Forem met à la disposition des entreprises un large éventail de canaux de diffusion des offres (tv, presse, radio, Internet, affichettes, etc.)<sup>15</sup>.

En 2010, sur le territoire de Liège-Huy, le Forem a géré des offres d'emploi représentant 24 345 postes<sup>16</sup>, soit 18,2 % de l'ensemble des postes en Wallonie. Avec 24 345 postes gérés en 2010, la D.R. de Liège concentre 81 % des offres du territoire de Liège-Huy.

Par rapport à 2009, le nombre de postes a augmenté de 16 % (contre + 15,3 % en Wallonie). C'est dans la D.R. de Huy que la hausse est la plus importante (+ 18,2 % contre + 15,5 % dans la D.R. de Liège).

<sup>15</sup> Le Forem ne gère qu'une partie des opportunités disponibles sur le marché de l'emploi wallon. Ces données ne peuvent à elles seules, refléter l'évolution de l'offre de travail des entreprises du marché de l'emploi wallon. De plus, elles sont soumises à des variations cycliques correspondant à des pics ou des creux d'activités saisonniers pour certains secteurs (ex. construction, Horeca, éducation, etc.).

<sup>16</sup> Ne sont pas repris dans l'analyse, les postes gérés dans le cadre de la mobilité interrégionale.

Au cours du premier semestre de 2011, pour l'ensemble du territoire de Liège-Huy, le Forem a géré 13 628 postes ; 10 745 relèvent de la D.R. de Liège et 2 883 de la D.R. de Huy. Cela constitue une augmentation de 13 % par rapport au premier semestre de 2010 (contre + 17,7 % en Wallonie), hausse qui reflète en partie d'une reprise des embauches suite de la crise économique.

Parmi les postes gérés par le Forem, on distingue 4 970 postes intérimaires, 2 664 postes bénéficiant d'aides publiques et 5 994 qui relèvent du circuit de travail hors intérim et aides publiques, soit essentiellement les contrats à durée déterminée et indéterminée.

Parmi les 5 994 postes issus du circuit de travail hors intérim et aides publiques, 4 359 relèvent de la D.R. de Liège et 1 635 celle de Huy. Dans la D.R. de Liège, les cinq groupes professionnels les plus recherchés parmi ces postes sont : le personnel des services aux personnes, les professionnels de la formation initiale, les professionnels des services administratifs, de l'Horeca et de la vente. Dans la D.R. de Huy, ce sont les mêmes groupes professionnels à la tête du classement.

## 2.6.2. Les difficultés d'embauche des entreprises

Si nombre d'entreprises parviennent sans trop de difficultés à pourvoir leurs postes vacants, pour certains métiers, des difficultés existent.

Le terme « fonctions critiques » regroupe un ensemble de réalités différentes et des degrés de criticité variables selon les métiers : réelle pénurie de candidats ou recrutement simplement prolongé, faible réserve de main d'œuvre, conditions d'exercice du métier difficiles, nombreuses compétences requises, ... Les origines des difficultés de recrutement sont donc multiples.

Les pénuries, sous-ensemble des fonctions critiques, représentent les métiers pour lesquels la réserve de main d'œuvre en demande d'emploi est insuffisante au regard des besoins du marché. Il s'agit d'un manque quantitatif de candidats.

La liste 2010 des fonctions critiques regroupe 47 professions dont 37 en pénurie<sup>17</sup>. La comparaison historique des fonctions critiques indique que 10 métiers sont considérés comme critiques chaque année depuis 2006 : attaché commercial en biens d'équipements professionnels, infirmier généraliste, infirmier en soins spécialisés, couvreur, installateur d'équipements sanitaires et thermiques, soudeur, tuyauteur industriel, mécanicien de maintenance, maintenicien des systèmes thermiques, climatiques et frigorifiques, chargé d'études techniques de la construction<sup>18</sup>.

17 Un rapport détaillé présentant la méthodologie ainsi qu'un zoom pour chaque métier de la liste est disponible via : <http://www.leforem.be/indirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/secteurs-d-activites-et-metiers.html>

18 Concernant les pénuries relatives aux métiers de l'enseignement, il convient de se référer au site de la Communauté française - <http://www.enseignement.be/index.php?page=24944&navi=1022>

Trois métiers font leur apparition pour la première fois depuis 2006 : contrôleur en électricité et électronique, réceptionniste d'hôtel et conducteur d'engins de chantier, du génie civil et de l'exploitation des carrières.

Liste 2010 des métiers et fonctions critiques en Wallonie			
ROME 5	Libellés fonctions		
		33232	Transacteur en immobilier
14311	Attaché commercial biens d'équipements professionnels	42123	Couvreur
14312	Attaché commercial biens intermédiaires et matières premières	42212	Installateur d'équipements sanitaires et thermiques
24121	Infirmier généraliste	42222	Plaquiste en agencements
24122	Infirmier de service spécialisé	43211	Conducteur d'engins de chantier
24322	Opticien	44321	Mécanicien de véhicules particuliers et industriels
31221	Pharmacien	44323	Carrossier
43331	Personnel administratif de la circulation des marchandises	44341	Polymaintien
44134	Tuyauteur industriel	47111	Préparateur boulangerie-viennoiserie
44221	Contrôleur en électricité et électronique	52122	Dessinateur de la construction mécanique et du travail des métaux
44311	Mécanicien de maintenance	52311	Technicien d'installation d'équipements industriels et professionnels
44316	Mécanicien d'engins de chantier	52312	Installateur-maintien en systèmes automatisés
44331	Électricien de maintenance	53122	Cadre technique d'études R&D de l'industrie
52332	Maintien des systèmes thermiques, climatiques et frigorifiques	61221	Dessinateur construction
53212	Cadre technique contrôle-qualité	11132	Coiffeur
53311	Cadre technique commercial	13212	Cuisinier
53321	Cadre technique maintenance	13222	Serveur
61223	Chargé d'études techniques construction	13231	Chef de cuisine
61231	Chef chantier construction	13311	Employé de café, bar-brasserie
61232	Conducteur de travaux de construction	14314	Attaché commercial en services auprès des entreprises
13122	Réceptionniste en établissement hôtelier	23133	Animateur d'activités sportives
14313	Attaché commercial en biens de consommation entreprises	47112	Préparateur pâtisserie-confiserie
32321	Informaticien d'étude	42211	Électricien du bâtiment
33115	Cadre de gestion ventes	44132	Soudeur

Source et calculs : le Forem

La liste des fonctions critiques vise à orienter les actions à mener par le Forem et les acteurs du secteur de l'insertion et de la formation, tant en termes d'amélioration de la qualification de la main d'œuvre, d'actions de communication ou d'information, qu'en termes d'amélioration de l'intermédiation entre offre-demande d'emploi, etc.

La liste des métiers en pénurie est communiquée chaque année à l'ONEM. Sur base de ces métiers/fonctions, l'ONEM établit une liste d'études qui, selon certaines conditions, peuvent être entamées par des personnes en chômage tout en bénéficiant d'une dispense<sup>19</sup>.

Au niveau de la D.R. de Liège, les conseillers ont relevés des difficultés plus importantes pour certaines catégories professionnelles :

- les métiers de la maintenance industrielle et automobile : regroupant les profils de mécanicien de maintenance, d'électricien de maintenance, de mécanicien auto et camion, ... En ce qui concerne les mécaniciens et électriciens de maintenance, la criticité se pose plus particulièrement pour les petites et moyennes entreprises qui recherchent un profil plus polyvalent tel que celui d'électromécanicien. Les difficultés de recrutement pour les mécaniciens auto sont notamment liées à l'évolution de la technologie automobile nécessitant de plus en plus des connaissances en électronique, connaissances insuffisamment maîtrisées par les candidats.
- les métiers relevant du groupe professionnel du personnel de la construction mécanique où ce sont les profils de soudeurs, techniciens en système d'usinage et tuyauteurs industriels qui sont pointés
- les métiers liés à l'informatique. La croissance continue du secteur entraîne un besoin récurrent de main d'œuvre qualifiée. Suite à l'analyse réalisée dans le cadre de Job Focus, il apparaît que les difficultés de recrutement qui, par une première approche, se révéleraient plus de type qualitatives que quantitatives, seraient quand même dépendantes des cycles conjoncturels. De plus, le déficit d'image du secteur pour les jeunes mais également pour les femmes pourrait aussi avoir un certain impact sur le nombre de candidats au métier. Sur le plan plus qualitatif, on observe des niveaux de qualification insuffisants, entre autres, pour les connaissances en langues.

Au niveau de la D.R. de Huy, les difficultés de recrutement seraient davantage perceptibles pour les métiers liés à la construction, notamment pour les profils de couvreur et d'ouvrier des travaux publics. Les raisons les plus souvent avancées par les conseillers en recrutement concernent les conditions de travail, le manque de compétences et d'expérience des candidats et le manque quantitatif de candidats.

<sup>19</sup> Plus d'informations sur ces études et sur les conditions d'accès sur : <http://www.rva.be/Ddocumentation/Publications/Brochures/Eolders/Penurie/FolderFR.pdf>

### 2.6.3. JOB FOCUS – Un plan de lutte contre les difficultés de recrutement

Afin de lutter contre les difficultés de recrutement, le Forem mène une série d'actions. Dans le cadre du dispositif « Job Focus 2 », financé par le Plan Marshall 2.Vert, le Forem analyse une quarantaine de métiers par an depuis 2010 quant aux causes de leurs difficultés de recrutement. Des actions de formation, de communication, de mesure de qualification de la main d'œuvre disponible sont réalisées afin d'améliorer la rencontre entre offre et demande sur ces métiers.

À noter que si la plupart des fonctions critiques sont ou ont été traitées dans le cadre de Job Focus, cette action vise maintenant un éventail beaucoup plus large de métiers : métiers verts ou liés au verdissement de l'économie, métiers en demande - ni critique, ni pénurique -, ces métiers sont simplement fortement demandés – comme certains métiers scientifiques et/ou techniques.

#### Métiers traités via le dispositif Job Focus en 2011

Agent d'encadrement construction mécanique	Mécanicien d'entretien industriel
Aide familiale	Menuisier
Aide comptable	Monteur en sanitaire et chauffage
Analyste informatique	Monteur en structures bois (sur chantier)
Boucher	Opérateur call-center
Chauffeur poids lourd	Opérateur prod.alimentaire
Chef de chantier	Ouvrier de voirie
Cimentier - façadier	Peintre industriel
Coffreur	Plafonneur
Conducteur de travaux	Polymaintenicien
Couvreur	Poseur de fermetures menuisées.
Dessinateur - concepteur en mécanique	Responsable de maintenance
Dessinateur bâtiment	Responsable de sécurité et d'hygiène
Développeur informatique	Responsable logistique
Électricien automaticien	Responsable qualité
Électricien lignes et réseaux	Soudeur
Installateur électricien	Technicien en systèmes d'usinage (métal)
Kinésithérapeute	Technicien frigoriste
Maçon	Technicien installateur télécom
Mécanicien automaticien	Tuyauteur industriel

Source : le Forem

Parallèlement, des tirés-à-part, « Zoom sur le métier de... », décrivent ces métiers et leurs conditions de travail ; analysent la réserve de main d'œuvre, les opportunités d'emploi et les difficultés de recrutement identifiées durant l'action Job Focus et présentent l'offre de formation relative au métier. Les publications relatives aux métiers déjà traités sont disponibles sur le site du Forem, dans le volet « En direct du Forem / chiffres et analyses » et complètent utilement la description des métiers ou fonctions critiques.

## 3. TENDANCES ET ÉVOLUTION DU CHÔMAGE SUR LE TERRITOIRE DE LIÈGE-HUY

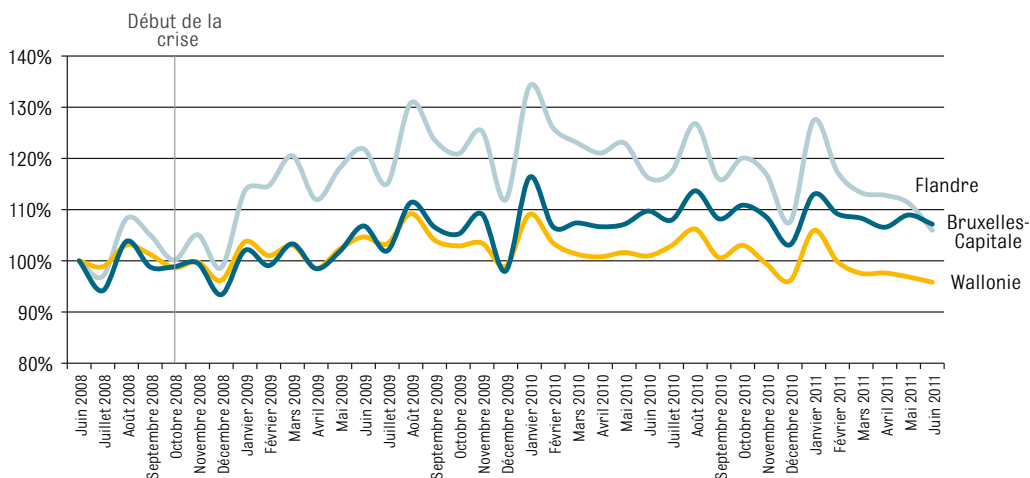
### 3.1. LES CHÔMEURS INDEMNISÉS PAR L'ONEM

Les données de l'ONEM permettent de suivre l'évolution des paiements des chômeurs<sup>20</sup> au niveau fédéral. Fin juin 2011, le chômage en Belgique est non seulement pratiquement revenu à son niveau d'avant crise mais il est pratiquement à un de ses plus bas niveaux de ces 10 dernières années.

La Wallonie suit cette tendance. Alors que le nombre de chômeurs était reparti à la hausse au deuxième trimestre 2009, soit un trimestre après la Flandre et Bruxelles, c'est en Wallonie que la décrue a débuté en premier, lors du deuxième trimestre 2010.

Depuis, le recul se poursuit sur base trimestrielle pour être à fin juin 2011 revenu, en Wallonie, à un niveau inférieur à juin 2008, soit avant la crise. Ce n'est pas encore le cas en Flandre et à Bruxelles où le nombre de chômeurs reste supérieur à celui observé en juin 2008.

Évolution du nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés dans les trois régions (base 100 = juin 2008)



Source : ONEM, calculs le Forem

20 Il s'agit des chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi (CCI DE).

Ainsi, comme l'illustre le graphique, pour 100 chômeurs dénombrés en juin 2008, on n'en compte plus que 96 en juin 2011 en Wallonie mais encore 106 en Flandre et 107 à Bruxelles. Quant à la D.R. de Liège, on en dénombre 97 en juin 2011 et 98 à la D.R. de Huy.

Les courbes de tendance montrent également une évolution plus lisse du chômage en Wallonie comparativement à la Flandre.

Cette dernière région, plus sensible à la conjoncture a connu une plus forte augmentation pendant la crise, mais aussi la décreue la plus importante lors de la reprise.

À Bruxelles, où les effets de la crise sont intervenus plus tard, le niveau du chômage reste au-dessus des niveaux d'avant crise, bien qu'en recul depuis le deuxième trimestre 2011 pour la première fois.

La bonne tenue du chômage wallon face à la crise économique ne doit cependant pas faire oublier que le nombre de chômeurs indemnisés reste élevé en Wallonie. Fin juin 2011, elle dénombre 186 779 chômeurs complets indemnisés contre 75 256 à Bruxelles et 143 014 en Flandre. Le territoire de Liège totalise 40 247 chômeurs complets indemnisés, soit 21,5 % de l'ensemble de la Wallonie, tandis que le territoire de Huy représente 3,9 % avec 7 342 personnes.

### 3.2. LES DEMANDEURS D'EMPLOI

L'ensemble de la demande d'emploi ne se limite pas uniquement aux chômeurs qui perçoivent des allocations de chômage. À ces personnes, s'ajoutent celles qui, bien que disponibles sur le marché de l'emploi et à la recherche d'un emploi, n'ont pas ou plus droit à des indemnités de chômage ou encore, sont en attente d'allocations. Citons, par exemple, les jeunes en stage d'attente qui, à la fin de leurs études, viennent en nombre s'inscrire au Forem chaque année.

Selon les données régionales du Forem, la demande d'emploi en Wallonie concerne un peu moins de 250 000 demandeurs d'emploi inoccupés (moyenne annuelle de 2010), dont un peu plus de 43 000 sur le territoire de Liège et 8 000 sur le territoire de Huy.

Quelques caractéristiques à garder en mémoire et qui décrivent la structure du chômage : plus de la moitié des demandeurs d'emploi n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du deuxième degré et quatre sur dix sont inoccupés depuis plus de 2 ans<sup>21</sup>.

Le chômage structurel est relativement stable, bien qu'une légère diminution ait été observée ces dernières années. Le chômage, comme dans plusieurs autres régions d'Europe, concerne principalement les jeunes et les personnes plus âgées, les 25-45 ans étant plus à l'emploi. La Wallonie, comme la Flandre, comprend un nombre croissant de demandeurs d'emploi de plus de 50 ans.

<sup>21</sup> La durée d'inoccupation est toutefois à aborder avec prudence. En effet, la période où la personne est considérée comme inoccupée peut inclure des « aller-retour » entre l'emploi et la demande d'emploi à condition que ceux-ci soient inférieurs à 3 mois.

Par ailleurs, expliquant pourquoi le chômage structurel demeure élevé, l'insertion à l'emploi dépend de l'acquisition d'aptitudes sociales de base, qu'il est difficile d'acquérir sans être inséré. De plus, bien que des opportunités d'emploi existent pour les personnes peu qualifiées, l'importance du diplôme dans la recherche d'un emploi a été maintes fois répétée. Or, plus de la moitié des demandeurs d'emploi wallons sont peu ou pas qualifiés.

Le faible niveau de qualification de la demande d'emploi en Wallonie n'est pas le résultat de la crise. Ce constat est posé depuis plusieurs années. Ce n'est cependant pas étonnant, dans la mesure où disposer d'un diplôme augmente fortement les chances d'insertion à l'emploi et donc la sortie de la demande d'emploi. Ainsi, le risque d'enlèvement dans le chômage pour les personnes les moins qualifiées est bien réel.

À ce chômage structurel s'ajoute un chômage de nature conjoncturelle dont les fluctuations ont été largement perçues depuis le début de la crise économique et la reprise initiée en 2010.

L'évolution de la demande d'emploi suit la tendance conjoncturelle avec plusieurs mois de décalage. Dès le mois de mars 2009, et ce après deux années de décline ininterrompue, le nombre de demandeurs d'emploi wallons est reparti à la hausse à un an d'écart. Cette tendance haussière s'est maintenue jusqu'en avril 2009 où l'écart annuel est redevenu négatif, pour le rester les mois qui ont suivi. À la fin du premier semestre 2011, le nombre de demandeurs d'emploi est ainsi non seulement moindre qu'il y a un an, mais est même revenu à un niveau proche de celui d'avant crise.

Si les jeunes ont été les plus touchés par la crise économique, il s'agit également du public qui a connu les plus fortes diminutions depuis avril 2010. De même, les demandeurs d'emploi issus de secteurs manufacturiers, de l'intérim, de la construction ou encore du commerce, après avoir connu des hausses importantes en 2009, ont été parmi les premiers à bénéficier de la reprise économique.

Fin juin 2011, la Wallonie dénombre 202 922 demandeurs d'emploi (D.E.) demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente, ce qui représente 13 % de la population active. À titre de comparaison, en juin 2008, cet indicateur était de 13,1 %. À ces personnes, il convient d'ajouter 19 352 demandeurs d'emploi inscrits obligatoirement et 9 496 demandeurs d'emploi inscrits librement pour un total de 231 770 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

Au 30 juin 2011, le territoire de Liège-Huy compte 48 975 D.E. demandeurs d'allocations et 2 774 jeunes en stage d'attente, soit un total de 51 749 personnes. Ces deux groupes représentent 86,6 % de la population des demandeurs d'emploi inoccupés.

Dans les  
territoires  
de Liège et  
de Huy

Au-delà de ces deux catégories principales, on distingue deux autres groupes de demandeurs d'emploi inoccupés :

- les « inscrits obligatoirement », qui regroupent les personnes exclues temporairement des allocations de chômage ainsi que les demandeurs d'emploi à charge du CPAS ;
- les « inscrits librement », qui n'ont pas droit aux allocations de chômage mais peuvent bénéficier des services du Forem.

Sur le territoire de Liège-Huy, ces deux groupes représentent 13,4 % de la population totale des demandeurs d'emploi inoccupés.

En juin 2011, ces quatre catégories totalisent 59 740 demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I), ce qui représente 26,1 % des D.E.I. de la Wallonie (hors la Communauté germanophone).

L'analyse qui suit porte uniquement sur les deux premières catégories, à savoir les demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations et les jeunes en stage d'attente.

Avec 43 771 D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente, la D.R. de Liège concentre plus de huit demandeurs d'emploi du territoire de Liège-Huy sur dix (84,6 %), ce qui représente 16,1 % de la population active (indicateur de la demande d'emploi)<sup>22</sup>.

Le nombre de D.E. correspondant est nettement moindre (7 978 personnes) dans la D.R. de Huy. La D.R. de Huy se démarque à la fois de la D.R. de Liège et de la Wallonie par un indicateur de la demande d'emploi plus faible : 10,1 % contre 13,2 % pour la Wallonie et 16,1 % pour la D.R. de Liège.

La part des jeunes en stage d'attente est un peu plus importante dans la D.R. de Huy (6,3 %) que dans la D.R. de Liège (5,6 %).

### 3.3. PROFIL DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Parmi les 51 749 demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente enregistrés sur le territoire de Liège-Huy, 49,9 % sont des femmes, 18,5 % sont âgés de moins de 25 ans, 51,8 % n'ont pas dépassé le second degré de l'enseignement secondaire et 44,7 % connaissent une durée d'inoccupation d'au moins deux ans.

Si les caractéristiques du demandeur d'emploi type de la D.R. de Liège sont proches de celles de la Wallonie, la D.R. de Huy se démarque par une population plus jeune :

- la part des D.E. de moins de 25 ans est de 21 % dans la D.R. de Huy (contre 18,1 % dans la D.R. de Liège et 19,9 % en Wallonie) ;

<sup>22</sup> Calcul de l'indicateur de demande d'emploi : (DE demandeurs d'allocations + jeunes en stage d'attente) / population active estimée par l'IWEPS au 30 juin 2011.

- davantage scolarisée : 50,5 % des D.E. ont au moins un diplôme du 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire (contre 47,7 % dans la D.R. de Liège et 47,1 % en Wallonie) ;
- connaissant des durées d'inoccupation plus courtes : quatre D.E. sur dix sont inscrits au Forem depuis moins d'un an (42,4 % dans la D.R. de Huy contre 38,1 % dans la celle de Liège et 39,8 % en Wallonie).

Par ailleurs, le niveau atteint par le chômage « structurel » est plus élevé à Liège qu'à Huy. Ainsi, les D.E. peu qualifiés<sup>23</sup> et connaissant des durées d'inoccupation supérieures à deux ans, c'est-à-dire les personnes fort éloignées de l'emploi, représentent plus d'un tiers des D.E.I. activés de la région liégeoise (27,5 % contre 24,6 % dans la D.R. de Huy et 26,8 % en Wallonie).

À un an d'écart, le territoire de Liège-Huy dénombre 774 D.E. demandeurs d'allocation et jeunes en stage d'attente de moins (- 1,5 % contre - 4,5 % Wallonie). La diminution la plus grande est observée dans la D.R. de Huy (- 2,7 % contre - 1,2 % dans la D.R. de Liège).

Si la baisse affecte toutes les classes d'âge, les « 50 ans et plus », dans la D.R. de Liège, connaissent une augmentation importante de + 3,9 %. En revanche, sur le territoire de la D.R. de Huy, ce sont les jeunes âgés entre 25 et 30 ans (+ 0,2 %) et les « 50 ans et plus » (+ 0,6 %) qui augmentent le plus.

En termes de période d'inoccupation, la baisse est généralisée dans toutes les catégories. Au sein de la D.R. de Huy, cette diminution concerne principalement les personnes inoccupées depuis plus de 5 ans (- 5,7 %) et celles inoccupées entre 6 mois et un an (- 3,7 %). La D.R. de Liège enregistre également une diminution du nombre de personnes inoccupées depuis 1 an à moins de 2 ans (- 9,5 %) ou depuis plus de 5 ans (- 2,2 %). La prise en charge spécifique de ce public explique en partie ce phénomène.

---

23 On entend par « peu qualifié » les DE ayant tout au mieux un diplôme du 2<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire.

## 4. LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE : DIVERS PUBLICS, DIVERS PARCOURS

Pour un nombre croissant de personnes, le parcours professionnel est de moins en moins linéaire/continu. Une carrière est souvent jalonnée de « moments-clés » où alternent des périodes de travail salarié, des passages dans la demande d'emploi, des périodes d'(ré)orientation, de formation(s), etc.

Qu'elle soit voulue par la personne par désir de changement, ou subie lors d'un licenciement ou d'une fin de contrat, la transition professionnelle constitue une période charnière où les services publics de l'emploi ont un rôle central d'intermédiation à jouer.

La mobilité sur le marché du travail transparait, du moins partiellement, dans la dynamique des entrées et sorties de la demande d'emploi. Afin de cerner cette dynamique, le Forem a développé un outil qui permet d'observer de manière mensuelle les mouvements d'entrées et de sorties des demandeurs d'emploi inoccupés<sup>24</sup>.

À titre d'illustration, début du mois de juin 2011, il y avait 50 802 demandeurs d'emploi inoccupés à la D.R. de Liège et 9 067 à la D.R. de Huy. À la fin du même mois, on en dénombrait respectivement 50 744 et 8 996. Cette faible diminution pourrait donner l'impression d'une certaine stabilité de la population dans la demande d'emploi. Toutefois, si l'on observe les mouvements durant cette période, la vision est toute autre.

Durant le seul mois de juin, 7 125 demandeurs d'emploi inoccupés se sont inscrits au Forem tandis que 7 473 quittaient la demande d'emploi dont 64 % pour un emploi et 5 % afin de débiter une formation.

Cette dynamique de la demande d'emploi touche de manière différente les personnes, en fonction de leur âge, de leur durée d'inoccupation, du niveau d'études.

Divers publics sont concernés par les transitions :

### 1. Les jeunes sortant des études et en transition vers l'emploi.

Quelle que soit la situation conjoncturelle, les jeunes ont tendanciellement plus de difficultés à s'insérer, et d'autant plus de manière durable, sur le marché de l'emploi. Le manque d'expérience ainsi qu'une moins grande maîtrise des techniques de recherche d'emploi sont des facteurs jouant en leur défaveur.

<sup>24</sup> Le Forem, Mesure Intégrée Des Entrées et Sorties sur le marché de l'emploi en Wallonie (MIDES)

Les périodes de récession économique marquent encore plus de ces effets ce public.

Les études affichant les meilleurs scores d'insertion à l'emploi sont le baccalauréat, l'apprentissage et le master.

Les difficultés rencontrées par les jeunes sont en fonction de leur niveau d'études<sup>25</sup>. Globalement, les jeunes les moins qualifiés éprouvent plus de difficultés pour s'insérer rapidement sur le marché du travail. Il y a toutefois une exception en ce qui concerne les études qui préparent à l'exercice d'un métier, soit les études de types techniques, professionnels ou encore l'apprentissage. Ces filières constituent un atout certain pour décrocher un emploi.

Les études affichant les meilleurs scores d'insertion à l'emploi en 2010 sont le baccalauréat (77 % des jeunes demandeurs d'emploi inscrits à la sortie des études ont été à l'emploi endéans les 6 mois après leur inscription au Forem), le master (63 %) et l'apprentissage (56 %). L'adéquation et la mise en contact direct des études avec les réalités du marché apparaissent comme des facteurs déterminants de l'insertion des jeunes. Ainsi, l'apprentissage s'effectue, par définition, en alternance et le baccalauréat privilégie les stages professionnels.

La filière technique complémentaire (7<sup>ème</sup> année) enregistre des résultats très proches de ceux de l'apprentissage : un peu plus de la moitié des jeunes sortants de cette année d'études ont trouvé un emploi dans les six mois suivant leur sortie de l'école.

Ceci ne signifie toutefois pas qu'une personne peu ou pas qualifiée ne connaîtra pas une transition vers un emploi « durable » mais que cette transition passera sans doute par une série d'étapes où la mise en contact avec le monde professionnel (stages, contrats intérimaires, formations, etc.) lui permettront d'acquérir les compétences techniques et les comportements professionnels attendus.

Diverses aides publiques ont été mises en place afin d'aider le public jeune et/ou peu qualifié : le Plan Formation Insertion (PFI), le Programme de Transition Professionnelle (PTP) ou encore le plan win-win.

Le PFI (dont le PFI jeunes) permet en particulier aux demandeurs d'emploi d'occuper un poste de travail via une formation assortie d'une aide financière pour l'employeur. En 2010, près de 1 644 demandeurs d'emploi sur la D.R. de Liège et 431 sur celle de Huy, ont été formés en entreprise via un PFI. Le PFI jeune représente respectivement 11,3 % à Liège et 16,3 % à Huy.

Le PTP vise l'insertion sur le marché du travail de demandeurs d'emploi jeunes et peu qualifiés ou de longue durée. Ce programme transitoire est considéré comme une passerelle facilitant l'accès à un emploi durable. Les personnes acquièrent ainsi une expérience de travail de deux ans tout en bénéficiant d'un

<sup>25</sup> Le Forem – L'insertion des jeunes demandeurs d'emploi wallons sortis de l'enseignement en 2010 : <http://www.leforem.be/endirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/sec-teurs-d-activites-et-metiers/etudes-specifiques.html>

accompagnement, d'une formation qualifiante et d'un soutien dans la recherche active d'un emploi durable. En 2010, le PTP a permis la mise au travail de 1 238 personnes auprès de 126 employeurs.

L'action « essais-métiers » permet également de confronter un demandeur d'emploi à la réalité du monde du travail.

Ces aides/outils qui sont autant d'incitants à la mise à l'emploi et/ou à la formation permettent de gérer au mieux les périodes de transitions.

## **2. Les personnes ayant perdu un emploi.**

Divers facteurs jouent au niveau de la transition vers un autre emploi : l'âge, l'expérience acquise lors de la dernière occupation professionnelle, le secteur d'activité du dernier emploi, etc.

Le risque majeur pour les personnes fraîchement licenciées serait qu'elles ne retrouvent pas rapidement un autre emploi et s'enlisent dans un chômage de longue durée, venant alors augmenter le chômage structurel déjà important. La transition professionnelle pour ces personnes (dont, on peut le supposer, les compétences professionnelles sont en phase avec les attentes du marché) doit être dès lors rapide et, si nécessaire, passer par une brève période de formation afin de remettre à niveau certains savoir-faire.

Ici également, divers dispositifs tels que l'outplacement (pour les séniors) ou les cellules de reconversion (en cas de licenciements collectifs) doivent permettre d'accompagner les personnes vers l'emploi. Ainsi, les cellules de reconversion clôturées en 2010 par la plateforme de Liège, ont permis d'accompagner 387 personnes.

## **3. Les personnes qui reviennent sur le marché de l'emploi**

Les personnes qui reviennent sur le marché de l'emploi après une période de retrait, volontaire ou non (par ex. maladie de longue durée). La durée de ce retrait du marché de l'emploi aura un effet sur la nature de l'accompagnement (réorientation, remise à niveau des techniques de recherche d'emploi, gestion des compétences, périodes de formation, etc.) et la durée de la transition vers l'emploi.

## **4. La mobilité voulue par les travailleurs qui souhaitent changer d'emploi**

Il y a enfin la mobilité voulue par les travailleurs qui souhaitent changer d'emploi. Une étude de SD Worx et Références<sup>26</sup>, révèle que 70 % des changements d'emploi (qu'ils soient inter ou intra-entreprises) sont opérés à l'initiative du travailleur. Les raisons du changement seraient, selon l'étude, essentiellement

<sup>26</sup> Enquête de SD WORX/Références sur un échantillon de 3 471 personnes dans toute la Belgique, 2010.

positives : ambition, salaire, besoin de découverte, d'apprentissage ou de développement personnel. Comme raisons négatives, sont cités les problèmes hiérarchiques, de reconnaissance ou de mauvaise ambiance au travail. Ce public pour un service public de l'emploi n'est pas à négliger. Ainsi, le Forem de Huy compte à fin juin 2011, près de 3 500 demandeurs d'emploi occupés (à temps plein ou à temps partiel) et celui de Liège, un peu plus de 16 000 personnes.

## 5. LE FOREM, INVESTIR DANS LE « CAPITAL HUMAIN »

L'investissement en « capital humain » est indispensable. Les qualifications et compétences de nombreux demandeurs d'emploi sont actuellement trop faibles ou inadéquates par rapport à la demande des entreprises et le taux de formation des Wallons reste peu élevé, en particulier celui des personnes peu qualifiées et des femmes, pourtant fortement représentées dans la demande d'emploi. Les formations qualifiantes et pré-qualifiantes/d'insertion organisées par le Forem ainsi que les différents dispositifs publics participent à l'effort de formation continue.

Des prestations spécifiques sont mises en place par le Forem pour développer les compétences des demandeurs d'emploi (la liste reprise ci-dessus n'étant pas exhaustive).

### 5.1. MESURES ANTICRISE

Le **renforcement de la prise en charge des travailleurs licenciés** via les plateformes de reconversion. Depuis le 1<sup>er</sup> semestre 2009, le Forem accompagne les travailleurs dont le contrat à durée déterminée ou la mission intérimaire prolongée n'a pas été maintenu dans le contexte de crise économique.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2009, le **plan d'accompagnement des reconversions** a été modifié afin d'étendre le dispositif dans le contexte de crise économique. D'une part, le Forem a renforcé la prise en charge des travailleurs licenciés via le développement de plateformes permanentes de reconversion. D'autre part, le Forem accompagne les travailleurs dont le contrat à durée déterminée ou la mission intérimaire de longue durée, n'a pas été maintenu vu le contexte de crise économique.

Les **travailleurs pendant les périodes de chômage économique** ont aussi la possibilité de renforcer, de compléter leurs compétences, voire d'en acquérir de nouvelles. Les plans de formation sont établis soit avec les entreprises, soit directement avec les bénéficiaires. L'objectif est bien de maintenir un bon niveau de compétences des travailleurs. En 2010, sur le territoire de Liège-Huy, plus de 103 personnes ont été formées pendant leur période de chômage économique pour un total de 4 221 heures de formations dispensées. Quelques exemples de formations données : cariste, assemblage, électricité, fraisage, suite office, usinage, néerlandais, etc.

### 5.2. MESURES/OUTILS STRUCTURELS

Divers outils sont à la disposition des personnes afin de les informer sur le marché de l'emploi et de leur permettre de situer leur niveau de compétences par rapport aux attentes du marché.

Plus d'informations  
sur les actions et  
outils du Forem ?  
<http://www.leforem.be>.

La plateforme intégrée **Horizons emploi**, accessible en ligne sur le [forem.be](http://forem.be), permet aux personnes (demandeurs d'emploi, travailleurs, conseillers, entreprises) de s'informer sur les métiers et leurs contenus, les compétences demandées, les formations, les récentes évolutions du marché de l'emploi ainsi que d'accéder aux offres en diffusion sur le site du Forem. Mis en ligne en mars 2008, cette plateforme a été consultée par plus de 100 000 personnes lors du second trimestre 2011.

Le « **screening des compétences** » est un outil qui doit permettre aux particuliers d'avoir une appréciation objective et standardisée de leur niveau de maîtrise des compétences indispensables à l'exercice du métier pour lequel ils souhaitent obtenir un emploi. Il doit également améliorer la qualité de l'information relative aux compétences portées par les personnes afin d'améliorer la satisfaction des offres des employeurs et, si nécessaire, d'organiser des actions de formation adaptées aux résultats du screening. L'année 2010 a vu plus de 1 400 screening réalisés dans les D.R. de Liège et de Huy, soit 18 % de la Wallonie.

**Job Focus** : dans le cadre du Plan Marshall 2.vert, Plan stratégique transversal pour la Wallonie, le Forem poursuit la mise en œuvre de « Job Focus », un dispositif intégré d'analyse et de suivi des métiers. Ce dispositif couvre à présent un domaine plus large que les métiers dits en pénurie et vise plus généralement des métiers en demande de main d'œuvre.

La **validation des compétences** est un dispositif permettant aux travailleurs et aux demandeurs d'emploi de faire valider des compétences acquises, quel que soit le mode d'acquisition de celles-ci. Un tel dispositif permet d'appuyer les candidats dans la reconnaissance de compétences non certifiées par le circuit de l'enseignement. Cette reconnaissance constitue donc une plus-value dans le cadre de la négociation d'un emploi ou encore de l'accessibilité à une formation. La liste des métiers pour lesquels des titres de compétence sont déjà disponibles peut être consultée via : <http://www.cvdc.be/fr/usager/metiers-disponibles/metiers>

Les **dispositifs essais-métiers** à destination des jeunes sans qualification consistent à donner la possibilité de s'essayer, au contact de professionnels et sur des équipements de pointe, à plusieurs métiers durant trois semaines et de confirmer son choix lors d'une semaine supplémentaire. Une attention particulière est donnée aux métiers qui connaissent des tensions sur le marché de l'emploi. En 2010, 210 personnes de la D.R. de Liège ont bénéficié de ce dispositif en s'essayant à l'exercice de 3 métiers en 3 semaines

La **Semaine de l'emploi** : partout en Wallonie, une semaine dédiée à l'emploi avec pour objectif de favoriser la rencontre en face à face des demandeurs d'emploi et d'employeurs à la recherche de candidats via les salons de l'emploi. La quatrième édition de ce salon s'est déroulée du 11 au 19 octobre 2011,

sur neuf sites dispersés sur l'ensemble du territoire Wallon. À la D.R. de Liège, cet événement a permis aux 5 041 visiteurs qui ont franchi les portes de rencontrer les 60 entreprises présentes sur le stand. Environ 700 offres d'emploi étaient disponibles sur le salon, 79 tests de langue ont été passés, et 90 demandes d'inscription en formation ont été signées.

Enfin, le dispositif d'accompagnement du Forem a connu une évolution majeure depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Ainsi la mise en place d'un « Accompagnement individualisé » permet au demandeur d'emploi d'être en contact avec un conseiller unique, ce dernier ayant une vision globale de son parcours d'insertion. Cette approche doit renforcer le Forem dans son rôle majeur d'intermédiation entre l'offre et la demande de travail. L'accompagnement individualisé s'adresse à l'ensemble des demandeurs d'emploi âgés de moins de 50 ans. Il vise :

- une prise en charge rapide des demandeurs d'emploi. Dès l'inscription, chaque demandeur d'emploi est informé sur les services proposés par le Forem, sur les services disponibles sur le territoire et se voit proposer des offres d'emploi à distance ;
- l'assignation de chaque demandeur d'emploi à un conseiller référent qui l'accompagne dans la construction et la gestion de son parcours d'insertion. Concrètement le conseiller référent, avec le demandeur d'emploi :
  - identifie et analyse ses besoins en vue de son intégration rapide et durable sur le marché de l'emploi ;
  - élabore un plan d'actions avec le demandeur d'emploi (tenant compte de ses particularités et de sa situation par rapport au marché du travail) ;
  - initie les actions (formations, etc.) susceptibles de répondre aux besoins et aux attentes du chômeur en vue de son insertion ;
  - le cas échéant, oriente la personne vers les organismes compétents (et travaille en collaboration avec eux) ;
  - transmet des offres d'emploi au demandeur d'emploi par courrier ou directement lors des entretiens ;
  - assure des suivis réguliers du plan d'actions (l'intensité et les modalités des suivis étant fonction des besoins et caractéristiques de la personne), capitalise les démarches/actions réalisées par le demandeur d'emploi et enfin procède à des révisions, adaptations, ... du plan d'actions.

À la fin du premier semestre 2011, **27 184 personnes** de la D.R. de Liège et **5 616 personnes** de la D.R. de Huy ont fait l'objet d'un accompagnement individualisé.



**PARTIE 2 :  
LES SECTEURS ET  
MÉTIER S PORTEURS**

# 1. DES SECTEURS À LA LOUPE

Certains secteurs représentent des spécialisations typiquement sous régionales dans la mesure où leur poids en postes salariés y est proportionnellement plus important que dans le reste du pays.

Dans l'ensemble, la répartition de l'emploi salarié ne diffère pas fortement de celle de la Wallonie. Les secteurs les plus importants en termes d'emploi sont identiques, à savoir ceux de la santé et action sociale, des administrations publiques ou encore l'enseignement.

Néanmoins, certains secteurs sont proportionnellement plus développés sur le territoire que sur l'ensemble de la Wallonie.

C'est le cas, par exemple du transport et de la logistique à Liège ou de la construction à Huy, au sujet desquels nous dirons que l'indice de spécialisation est élevé.

Les graphiques qui suivent combinent trois dimensions relatives aux postes de travail d'emploi salarié : l'indice de spécialisation (IS) sectoriel (en ordonné), l'évolution sectorielle sur la période 2007-2009<sup>27</sup> (en abscisse) et le volume de l'emploi qui détermine la taille des bulles. Sur cette base, diverses tendances apparaissent au niveau du territoire. Les deux axes qui s'entrecoupent à leur niveau d'équilibre (1 pour l'axe des ordonnées et 0 pour celui des abscisses) laissent ainsi paraître quatre quadrants selon que l'IS est supérieur ou inférieur à 1 et la croissance supérieure ou inférieure à 0.

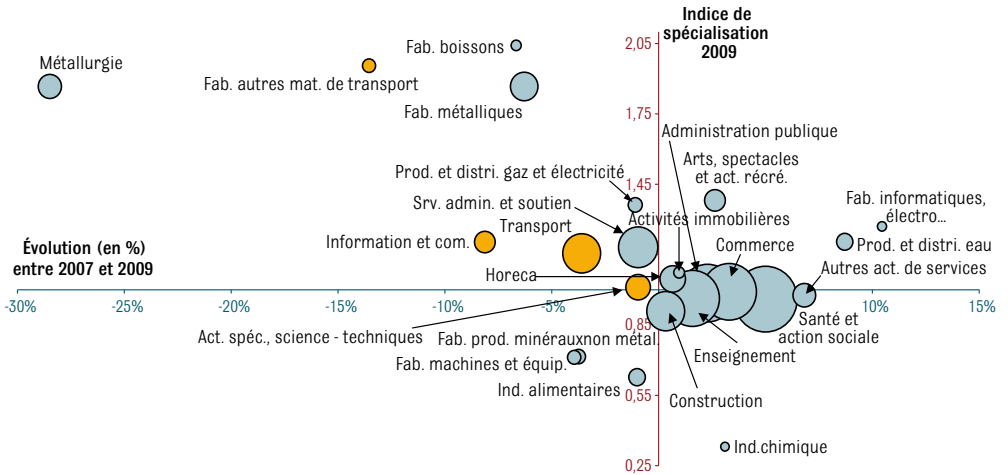
Certains de ces secteurs méritent l'attention<sup>28</sup>. Nous aborderons les secteurs de la logistique, des activités informatiques et l'aéronautique pour la D.R. de Liège.

---

27 Afin d'éviter une rupture statistique liée au passage à la Nace2008, les évolutions au niveau des secteurs ne peuvent être calculées qu'entre la période 2007-2009.

28 L'état des lieux socio-économique wallon analyse quant à lui huit secteurs d'activités : l'industrie chimique, l'industrie pharmaceutique, la construction, le commerce, le transport et la logistique, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien, la santé et l'action sociale.

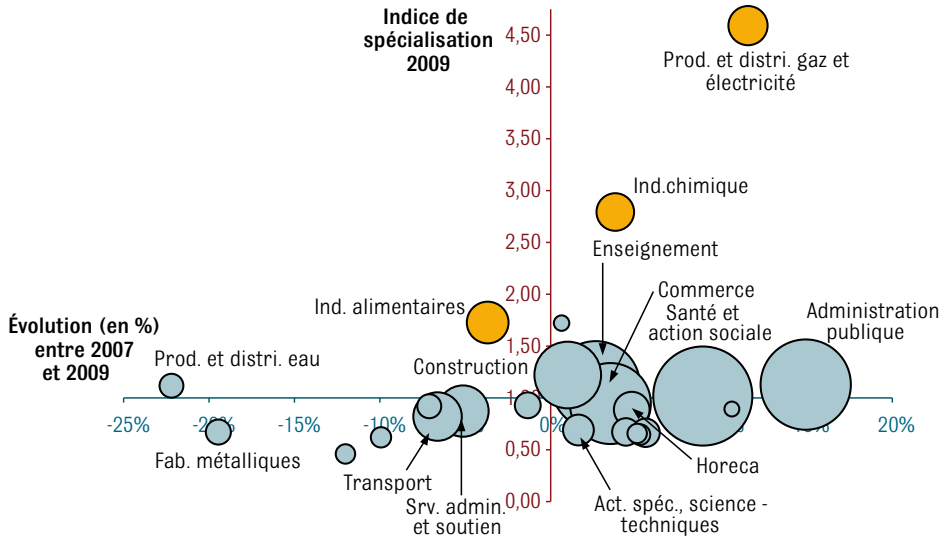
### Positionnement des secteurs d'activités de la D.R. de Liège selon l'évolution des postes de travail, l'indice de spécialisation et le nombre de postes de travail salarié



Source : ONSS LATG-APL, statistiques décentralisées, 2007-2009, calcul Ie Forem

Pour la D.R. de Huy, l'analyse portera sur la construction et celui de la production et distribution de gaz et d'électricité. En effet, ces différents secteurs qui, s'ils ont connu des évolutions récentes diverses, constituent toujours des spécialisations sectorielles du territoire.

**Positionnement des secteurs d'activités de la D.R. de Huy selon l'évolution des postes de travail, l'indice de spécialisation et le nombre de postes de travail salarié**



Source : ONSI LATG-APL, statistiques décentralisées, 2007-2009, calcul le Forem

## 2. LE TRANSPORT ET LA LOGISTIQUE

### LE TRANSPORT ET LA LOGISTIQUE DANS LA D.R. DE LIÈGE

- 11 808 postes de travail salarié.
- Évolution de l'emploi salarié entre 2007-2009 : - 4 %.
- Indice de spécialisation par rapport à l'ensemble de la Wallonie : 1,2.
- 504 établissements.

Sources : ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009 - INASTI, 2010

Depuis plusieurs années, le secteur du transport et de la logistique est en pleine expansion en Wallonie. Grâce aux nombreux investissements réalisés (plateformes multimodales, aéroports, axes autoroutiers, voies navigables), à son excellente situation géographique, à sa réserve de main d'œuvre et à la disponibilité de terrains à un prix concurrentiel, la Wallonie devient une terre d'accueil pour les sociétés logistiques. Dès le lancement du Plan Marshall, le secteur du transport et de la logistique a d'ailleurs été repris comme pôle de compétitivité<sup>29</sup>.

Les atouts de Liège sont nombreux et situent la région parmi les plus performantes du secteur en Europe. D'abord, sa position géographique inscrit Liège au centre du réseau autoroutier européen et lui permet de disposer d'un accès rapide vers les grandes villes et capitales européennes. Ensuite, les plateformes multimodales (transport par rail, par route, par voie

d'eau..) constituent un atout important pour la région. Ainsi, la plate forme « Trilogiport » – qui devrait être terminée fin 2012 – est considérée comme l'une des pièces maîtresses du redéploiement économique de la région liégeoise et de son bassin industriel. Deux mille emplois directs devraient être créés à terme grâce, notamment, à l'implantation de centres de distribution européens.

D'après le classement 2009 établi par Cushman & Wakefield, la province de Liège constitue la première région la plus favorable pour l'implantation d'entreprises logistiques en Europe.

### 2.1. POSITIONNEMENT DU SECTEUR ET CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

Le secteur du « transport et de l'entreposage<sup>30</sup> » compte 504 établissements pour un total de 11 808 postes de travail salarié, soit 6 % de l'emploi intérieur de la région de Liège<sup>31</sup>. Près de deux tiers de ces emplois sont concentrés à Liège (37 %) et à Grâce-Hollogne (26 %). Suite à la crise économique, l'évolution du nombre de postes de travail entre 2007 et 2009 est négative (- 4 %).

29 <http://www.logisticsinwallonia.be/>

30 Code H de la Nace-2008 qui regroupe les codes « 49 - Transports terrestres et transport par conduites », « 50 - Transports par eau », « 51 - Transports aériens », « 52 - Entreposage et services auxiliaires des transports » et « 53 - Activités de poste et de courrier ».

31 Source : ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009.

Si l'on se concentre uniquement sur les véritables activités de transport et de la logistique<sup>32</sup> (soit près de 10 000 postes de travail), la tendance à plus long terme indique clairement une hausse de l'emploi : + 18 % entre 2003<sup>33</sup> et 2009, soit une création nette de 1 449 postes de travail.

À l'instar de ce qui peut être observé sur l'ensemble de la Wallonie, le secteur à Liège se caractérise par un emploi majoritairement sous statut ouvrier (53 %) et fonctionnaire (26 %, présents dans les transports publics et les activités de douanes), tandis que les employés représentent 21 % des travailleurs.

Globalement, la proportion hommes-femmes dans le secteur est de 88 % - 12 %. Avec un poste sur cinq occupé par une femme, l'entreposage et les services auxiliaires des transports constituent le domaine avec la plus grande proportion de femmes du secteur.

Parallèlement à l'emploi intérieur, il est à noter que 9 189 habitants de la région de Liège travaillent dans le secteur du transport et de la logistique, soit 6 % des salariés privés<sup>34</sup>.

Un quart des travailleurs du transport et de la logistique ont plus de 50 ans.

Près de 80 % des travailleurs du transport et de la logistique résident à Liège sont occupés à temps plein; le temps partiel est davantage présent (41 %) dans l'entreposage et le stockage. À peine 6 % des travailleurs de ce secteur ont moins de 25 ans, tandis que 26 % ont plus de 50 ans. C'est dans les transports terrestres (et principalement dans le chemin de fer) que la proportion de quinquas et plus est la plus élevée (33 %).

En 2008, le chiffre d'affaires du secteur du transport et de la logistique s'élève à plus de 6 milliards d'euros pour la Wallonie. Ce secteur se place en 6<sup>ème</sup> position du plus gros chiffre d'affaires pour l'ensemble des secteurs. Entre 1999 et 2008, soit sur dix ans, le chiffre d'affaires du secteur a augmenté de plus de 80 %.

Au niveau des investissements, avec plus de 610 millions d'euros, le transport et la logistique se hisse même au 2<sup>ème</sup> rang des secteurs wallons en 2008. Tout comme pour le chiffre d'affaires, les montants investis dans le secteur du transport et de la logistique ont fortement augmenté ces dix dernières années (+ 114 %).

32 Soit en ne tenant pas compte des postes de travail des activités de poste et de courrier. Pour la suite de la description de l'emploi dans le secteur, c'est cette option qui est retenue.

33 A noter que pour 2003, la nomenclature Nace-2008 n'était pas en vigueur. Pour 2003, le secteur du transport et de la logistique reprend les codes 601, 602, 612, 621, 622, 631, 632 et 634 de l'ancienne nomenclature Nace.

34 Source : ONSS-LATG, 30 juin 2010, hors secteur public. En tenant compte des activités de poste et de courrier, 25 000 habitants de la région de Liège travaillent dans le secteur du transport et de l'entreposage.

## 2.2. LES MÉTIERS ET OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR

En 2010, le Forem de Liège a géré 1 655 opportunités d'emploi (soit 8 % de l'ensemble des opportunités d'emploi tous métiers confondus) pour les principaux groupes professionnels liés à la logistique : conducteurs d'engins de transport terrestre, personnel de la logistique, techniciens et cadres du transport et de la logistique.

À noter que sur le 1<sup>er</sup> semestre 2011, 903 opportunités d'emploi gérées par le Forem de Liège ont été recensées, soit 2 % en plus que sur le 1<sup>er</sup> semestre 2010.

Magasinier, chauffeur poids lourd, conducteur de chariot élévateur, chauffeur livreur et manutentionnaire concentrent à eux seuls 82 % de la demande.

L'intérim représente plus de la moitié des contrats pour ces métiers (soit 57 %) ; les C.D.I. suivent avec 24 % des opportunités. Le P.F.I. (plan formation insertion) est proposé dans 9 % des opportunités d'emploi, principalement pour le profil de magasinier. Six postes sur dix offrent un temps plein de jour et 27 % un temps plein à pauses ou de nuit.

Hormis pour les postes à responsabilités, peu d'opportunités exigent un niveau d'études élevé, les trois quarts des offres ne mentionnant aucun diplôme précis. Néanmoins, la majorité des employeurs recherchent des candidats avec un minimum d'expérience professionnelle (surtout pour les chauffeurs poids lourd et les conducteurs de chariot élévateur).

Plus de 80 % des postes ne demandent aucune connaissance en langues étrangères. Une offre sur huit souhaite des connaissances en anglais et une sur vingt en néerlandais. Par contre, plus de la moitié des opportunités d'emploi réclament un permis de conduire, le plus souvent de type B ou C (poids lourd).

Pour la Wallonie, seul le métier d'agent administratif de la circulation des marchandises est considéré comme en pénurie. Parallèlement, les métiers de magasinier et de chauffeur de poids lourd offrent un grand nombre d'opportunités d'emploi, relativement accessibles.

Dans le cadre du dispositif Job Focus, les métiers de chauffeur de poids lourd, de magasinier et de responsable logistique ont notamment été analysés et font l'objet d'une publication de quelques pages disponibles sur [www.leforem.be](http://www.leforem.be), onglet « Chiffres et analyses ».

### 2.3. LA DEMANDE D'EMPLOI DU SECTEUR<sup>35</sup>

Fin juin 2011, sur la D.R. de Liège, 11 156 demandeurs d'emploi inoccupés sont positionnés<sup>36</sup> sur au moins un métier en lien avec le secteur du transport et de la logistique<sup>37</sup>.

Plus de 6 choix métiers<sup>38</sup> sur 10 dans le secteur du transport et de la logistique concernent des métiers appartenant à la catégorie professionnelle du « personnel de la logistique » (61 %) et plus particulièrement le manutentionnaire et le magasinier. Les chauffeurs livreurs sont également largement plébiscités par les D.E.I.

Parmi l'ensemble des personnes positionnées sur au moins un métier du secteur, un peu moins de la moitié est inoccupée depuis plus de 2 ans (46 %) et 36 % depuis moins d'un an. Près de 7 D.E.I. sur dix (67 %) ont au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire du 2<sup>ème</sup> degré et 4 % un diplôme supérieur. Une personne sur cinq est âgée de 50 ans ou plus. Près de 90 % des demandeurs d'emploi sont des hommes. Les femmes sont principalement inscrites sur les métiers d'employé logistique (personnel administratif de la circulation des marchandises, dispatcheur, affréteur), alors que les hommes sont majoritaires dans la catégorie des conducteurs d'engins de transport terrestre.

### 2.4. L'OFFRE DE FORMATION

Dans l'enseignement initial, peu de programmes forment aux métiers de la logistique et du transport. Au niveau de l'enseignement secondaire, quelques écoles proposent une formation de chauffeur de poids lourd. Quelques écoles supérieures commencent à organiser des baccalauréats en transport et logistique et la plupart des universités proposent simplement quelques cours à option en logistique dans le cursus d'ingénieur de gestion.

En matière de formation professionnelle, le centre de compétences Logistique, en région liégeoise, participe à la réponse de demande de main d'œuvre qualifiée des entreprises et au développement de compétences dans les domaines du transport et de la logistique par le biais :

<sup>35</sup> Les métiers du secteur des activités liées au secteur du transport et de la logistique abordés dans l'analyse de la demande d'emploi sont identiques aux métiers couverts par l'analyse des opportunités d'emploi.

<sup>36</sup> Une personne qui s'inscrit au Forem peut se positionner sur plusieurs métiers. L'inscription d'un demandeur d'emploi sur un métier se base sur le déclaratif de la personne.

<sup>37</sup> Une personne positionnée sur plusieurs métiers au sein du secteur n'est comptabilisée qu'une fois au sein du secteur. Par contre, cette même personne peut s'être positionnée sur un/plusieurs métier(s) d'un autre/d'autres secteur(s) et donc être comptabilisée également dans l'autre/les autres secteur(s).

<sup>38</sup> Lorsque l'on fait référence à un choix de métier, ce sont l'ensemble des positionnements qui sont comptabilisés. Ne sont donc pas comptées comme unité les personnes mais les choix des personnes.

- d'actions de sensibilisation et d'orientation : organisation de séances de découverte des métiers du secteur, et des formations du centre, ainsi que la mise en œuvre d'essais-métiers (pour générer/confirmer des projets de formation qualifiante) ;
- d'un panel large d'actions de formation : chauffeurs de poids lourds, chauffeurs bus-cars, techniciens en logistique, opérateurs d'entrepôt, conducteurs de chariot élévateur, ... ;
- d'actions de screening (pour vérifier que la personne dispose des compétences requises pour un emploi dans le métier qu'elle cible, identifier les déficits de formation et éventuellement proposer des compléments de formation) et de validation des compétences (pour faire reconnaître les compétences acquises par l'expérience).

Plus d'informations sur les métiers et les formations du transport et de la logistique rendez-vous sur [www.leforem.be](http://www.leforem.be), onglet « Horizons Emploi ».

Si le public du centre est constitué principalement de demandeurs d'emploi, des formations s'adressent aussi aux travailleurs et à l'enseignement. Notons que la majorité des formations sont accessibles à un public peu qualifié, fortement représentés dans la demande d'emploi du territoire. Elles exigent peu ou pas de pré-requis et offrent de réelles opportunités d'emploi.

### 3. LES ACTIVITÉS LIÉES À L'INFORMATIQUE

#### LES ACTIVITÉS INFORMATIQUES AU SEIN DE LA D.R. DE LIÈGE

- 2 778 postes de travail salarié.
- Évolution de l'emploi salarié entre 2007-2009 : - 8 %
- Indice de spécialisation par rapport à l'ensemble de la Wallonie : 1,2
- 143 établissements.

Sources : ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009 - INASTI, 2010

Le secteur des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) est un secteur clé de l'industrie en Wallonie.

Lors de ces dernières décennies, les services TIC ont connu de profondes évolutions. En effet, des années 1960 à nos jours, notre société a vu une utilisation grandissante des systèmes informatiques. Cette situation a amené une standardisation du traitement des tâches, une miniaturisation de l'électronique, des ordinateurs toujours plus puissants, des réseaux de micro-ordinateurs et des interconnexions entre les entreprises. Grâce à une utilisation de plus en plus large de ce type de services technologiques, l'emploi a connu une forte progression à la fin des années 90 puis, après un léger creux au début des années 2000, une reprise qui s'est confirmée depuis 3-4 ans.

La dynamique wallonne au niveau des NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication) montre d'ailleurs bien la prise de conscience de leur place centrale dans le développement économique futur.

Un large réseau d'organisations<sup>39</sup> partenaires, publiques, privées ou subsidiées travaillent à la poursuite des objectifs de développement des NTIC et de leurs utilisations. C'est dans cette dynamique qu'un Master Plan de développement des TIC a été lancé en Wallonie auprès des écoles, des universités, des centres de recherches, des PME, des grandes entreprises ou des pouvoirs locaux.

Le secteur TIC a aussi ressenti les effets de la crise financière et économique, mais, à moyen terme, les perspectives restent positives, notamment vu le potentiel de développement important dans les petites et moyennes entreprises. Celles-ci sont encore relativement peu équipées et n'en sont qu'au tout début en matière de pratiques d'e-business (développement de sites Internet, intégration informatique des différentes fonctions industrielles, commerciales et managériales, travail en réseau, pratiques de formation aux TIC, etc.).

<sup>39</sup> Technifutur, AWT,

### 3.1. POSITIONNEMENT DU SECTEUR ET CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

Le secteur des TIC<sup>40</sup> compte en région liégeoise 143 établissements (dont 80 % relèvent du seul domaine de l'activité de la programmation, du conseil et autres activités informatiques) pour un total de 2 778 postes de travail salarié, soit 10 % de l'emploi tertiaire marchand de la D.R.<sup>41</sup>.

On précisera que l'emploi du secteur est majoritairement masculin (plus de 70 % des travailleurs sont des hommes). Avec un poste sur quatre occupé par une femme, le service des télécommunications constitue le domaine le plus féminin.

7 travailleurs  
sur 10 occupés  
dans le secteur  
des TIC sont  
des hommes.

Parallèlement à l'emploi intérieur on notera qu'un peu plus de 2 500 résidents liégeois travaillent dans le secteur des TIC<sup>42</sup>.

88 % des travailleurs du secteur travaillent à temps plein.

Globalement, le secteur compte peu de jeunes travailleurs. En effet, moins de 5 % des travailleurs sont âgés de moins de 25 ans. À l'inverse, plus d'un quart ont plus de 50 ans.

La structure entrepreneuriale du secteur se compose essentiellement de très petites structures (66 % des établissements comptent moins de 5 travailleurs et 76 % moins de 10 travailleurs) mais elles représentent à peine un quart des postes de travail du secteur (24,2 %).

### 3.2. LES MÉTIERS ET OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR.

La présente analyse se base sur les métiers les plus recherchés par le secteur<sup>43</sup> durant l'année 2010 : gestionnaire d'exploitation informatique, développeur informatique, analyste informatique, web-développeur, business analyste et chef de projet en informatique.

En 2010, le Forem de Liège a géré 659 opportunités d'emploi liées à ces différents profils et, durant le premier semestre 2011, 329, soit une hausse de 2 % par rapport au premier semestre 2010.

51 % des contrats proposés sont des contrats intérimaires, 29 % des contrats à durée indéterminée et 7 % des contrats à durée déterminée. Dans 12 % des

40 Codes J « communication et information », secteurs 61 « télécommunications » 62 « Programmation, conseil » et 63 « services d'information » de la nomenclature Nace-2008.

41 Source : ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009

42 Source : ONSS-LATG, 30 juin 2010

43 Sur base de la nomenclature en REM 7

opportunités d'emploi, un P.F.I. (Plan Formation Insertion) est proposé. L'intérim porte quasi exclusivement sur le profils de technicien de maintenance informatique et, dans une moindre mesure, sur celui de gestionnaire d'exploitation en informatique. Pour les autres métiers liés à l'informatique, c'est le contrat à durée indéterminée qui prédomine.

Le régime de travail proposé est le temps plein de jour (95 % des opportunités). Le travail partiel ne concerne que 2 % des contrats.

Dans 60 % des cas, l'employeur mentionne un niveau d'études mais cette part varie en fonction du profil recherché. Ce sont principalement les études de l'enseignement supérieur de type court qui sont les plus recherchées par les entreprises du secteur.

Cependant, tous les employeurs ne mentionnent pas la qualification attendue, l'expérience pouvant aussi être un critère prépondérant (40 % des opportunités d'emploi visent des candidats expérimentés).

Plusieurs métiers de l'informatique font l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre de Job Focus : développeur informatique, analyste informatique, gestionnaire en exploitation informatique. Chacun d'eux fait l'objet d'une analyse détaillée accessible en ligne<sup>44</sup>. Par ailleurs, certains de ces métiers font partie de la liste 2010 des métiers critiques du dernier rapport du Forem<sup>45</sup>.

Enfin, depuis plusieurs années, Agoria, la fédération de l'industrie technologique, relaie de grandes difficultés des entreprises TIC dans la recherche de certains profils, particulièrement spécialisés : d'une part, des techniciens qui maîtrisent les outils les plus récents, d'autre part, des analystes business informatiques et chefs de projet possédant une double compétence : les connaissances en informatique et celle du business du client.

### 3.3. LA DEMANDE D'EMPLOI DU SECTEUR

Fin juin 2011, 827 demandeurs d'emploi inoccupés sont positionnés<sup>46</sup> sur au moins un métier en lien avec le secteur des activités liées à l'informatique.<sup>47</sup>

Près de 4 de ces choix métiers<sup>48</sup> sur 10 concernent le métier de technicien de maintenance en informatique. Le profil de développeur informatique, relevant

44 <http://www.leforem.be/indirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/secteurs-d-activites-et-metiers.html>

45 <http://www.leforem.be/indirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/secteurs-d-activites-et-metiers/fonctions-critiques.html>

46 Une personne qui s'inscrit au Forem peut se positionner sur plusieurs métiers. L'inscription d'un demandeur d'emploi sur un métier se base sur le déclaratif de la personne.

47 Une personne positionnée sur plusieurs métiers au sein du secteur n'est comptabilisée qu'une fois au sein de celui-ci. Par contre, cette même personne peut s'être positionnée sur un/plusieurs métier(s) d'un autre/d'autres secteur(s) et donc être comptabilisée également dans l'autre/les autres secteur(s).

48 Lorsque l'on fait référence à un choix de métier, ce sont l'ensemble des positionnements qui sont comptabilisés. Ne sont donc pas comptées comme unité les personnes mais les choix des personnes.

de la catégorie professionnelle des « professionnels de l'informatique », est également largement plébiscité par les D.E.I.

Comme la main d'œuvre active dans le secteur, la demande d'emploi rattachée aux activités liées à l'informatique est principalement masculine (87,6%). Par ailleurs, près d'un demandeur d'emploi sur deux est inoccupé depuis moins d'un an (49,7%), tandis qu'un peu plus d'un sur dix l'est depuis plus de cinq ans (11,1%).

À l'analyse, on constate également que près de six demandeurs d'emploi sur dix ont entre 20 et 50 ans (58,2%) ; les 25-30 ans en représentent un quart. Les plus de cinquante ans représentent quant à eux 29% de la demande d'emploi, soit plus du double des moins de 25 ans (12,8%).

En termes de qualification et de niveau de diplôme, un tiers de la main d'œuvre disponible dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur (33,7%) et quatre demandeurs d'emploi sur dix possèdent un diplôme de l'enseignement secondaire du 3<sup>ème</sup> degré (44,2%).

Les niveaux de qualification varient en fonction des profils. Ainsi, c'est parmi la population des développeurs informatiques, des analystes business et des chefs de projets que les niveaux de qualification sont les plus élevés : près de 60% des candidats sont issus de l'enseignement supérieur (58,5%).

En revanche, les niveaux de scolarisation sont nettement moindres parmi les D.E.I. positionnés comme techniciens de maintenance informatique et gestionnaires d'exploitation informatique. La majorité d'entre eux (52,6%) sont titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur.

### 3.4. L'OFFRE DE FORMATION

La question de la formation dans les métiers liés aux activités de l'informatique est une problématique particulière. En effet, face à la généralisation de l'outil informatique, chacun a développé, de manière plus ou moins formelle, des compétences dans le domaine de l'informatique. Pourtant, on peut rarement répondre aux exigences du secteur, en termes de compétences, sans avoir suivi un cursus spécialisé dans le domaine. À cet égard, il existe différentes filières de formation.

Tout d'abord, on retrouve celles liées à l'informatique au niveau de l'enseignement secondaire qualifiant. Ensuite, l'enseignement supérieur, universitaire ou non, propose différents cursus liés aux métiers de l'informatique. Au niveau de l'enseignement supérieur de type court, les baccalauréats en informatique sont organisés par différentes écoles. Au niveau de l'enseignement universitaire, plusieurs filières peuvent déboucher sur des domaines liés à l'informatique, l'une des principales voies étant celle du cursus d'ingénieur en informatique.

Il n'est d'ailleurs pas rare de voir des ponts entre ces différentes filières. Des élèves formés au niveau secondaire peuvent poursuivre leur études au niveau de l'enseignement supérieur de type court et des bacheliers en informatique peuvent compléter leur formation par un Master d'Ingénieur en informatique.

En matière de formation professionnelle, sur le territoire de la D.R. de Liège, le centre Corail propose, entre autres, des actions de formation qualifiante dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme « gestionnaires de PC et réseaux » ou encore les formations au sein de l'académie Cisco.

Il propose aussi des validations de compétences pour les techniciens PC et réseaux visant à reconnaître leurs compétences acquises par l'expérience.

Technifutur forme également dans le domaine de l'informatique, parmi d'autres domaines.

Des essais-métiers sont proposés pour aider à générer/confirmer des projets de formation qualifiante.

Des formations qualifiantes sont proposées pour des :

- techniciens dans le domaine des PC et réseaux,
- développeurs,
- spécialistes média (effets spéciaux ou audio-numérique ou 3D).

Plus d'informations  
sur les métiers et les  
formations des activités  
liées à l'informatique  
rendez-vous sur  
[www.leforem.be](http://www.leforem.be),  
onglet « Horizons  
Emploi ».

## 4. L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE

### L'INDUSTRIE AÉRONAUTIQUE ET SPATIALE AU SEIN DE LA D.R. DE LIÈGE

- 1 356 postes de travail salarié.
- Évolution de l'emploi salarié entre 2007-2009 : - 14,8 %.
- Indice de spécialisation par rapport à la Wallonie : 1,96.
- 3 établissements.

Sources : ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009 - INASTI, 2010

Le secteur de l'industrie aéronautique et spatiale reprend les activités liées à la construction d'avions, d'hélicoptères, de planeurs, de dirigeables, mais également des véhicules spatiaux et de leurs véhicules lanceurs. Les activités propres aux aéroports (personnel au sol) ou de transport (pilotes, personnel de cabine) ne sont pas reprises dans ce secteur.

Dans un secteur mondialisé, où la concurrence est forte, la Wallonie est devenue un acteur important dans le domaine aéronautique et spatial. L'aide des pouvoirs publics au secteur, dans le domaine de la R&D, sous le couvert du plan Marshall wallon 1 et 2, a permis de soutenir la dynamique des entreprises belges en termes d'innovations.

La reprise du transport aérien depuis mi-2010 ainsi que le développement de nouveaux avions plus « verts », laissent présager du potentiel de croissance de l'industrie aéronautique wallonne. Le développement sans cesse des moyens de télécommunication (télévision satellite, internet large bande, GSM) et l'importance de ceux-ci pour le monde entier rendent également le travail de l'industrie spatiale belge crucial face à la concurrence étrangère. La maîtrise technologique des industries wallonnes, ainsi que l'implantation des centres de compétitivité et de formation, ont permis à la Wallonie de faire valoir son expérience et ses compétences de pointe.

### 4.1. POSITIONNEMENT DU SECTEUR À LIÈGE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

D'après les dernières données ONSS, le secteur de l'industrie aéronautique et spatiale<sup>49</sup> compte 13 établissements en Wallonie (dont 3 dans la D.R. de Liège), autant en Flandre et 2 à Bruxelles. Cela représente 3 470 postes de travail salarié sur l'ensemble de la Wallonie<sup>50</sup>. Ces emplois sont quasi exclusivement répartis dans les provinces du Hainaut (57 %) et de Liège (42 %).

La D.R. de Liège dénombre 1 356 postes de travail salariés dans ce secteur. Leur nombre a connu une diminution de 14,8 % entre décembre 2007 et décembre 2009, soit une perte de 235 unités. Si l'on remonte à fin 2003, la tendance est toujours à la baisse mais dans une moindre mesure (-2,4 %)<sup>51</sup>.

49 Code C « industrie manufacturière » de la nomenclature Nace-2008, secteur 30 « fabrication d'autres moyens de transport », activité 303 « construction aéronautique et spatiale ».

50 Source : ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009

51 À noter que pour 2003, la nomenclature Nace-2008 n'était pas en vigueur et donc, le secteur aéronautique et spatiale reprend le code 353 de l'ancienne nomenclature Nace.

Un peu moins d'un salarié sur deux du secteur aéronautique et spatial a plus de 50 ans.

Le statut employé est majoritaire puisqu'il représente 54,8 % de l'emploi salarié et la répartition hommes-femmes est à l'avantage des premiers avec 89 % des emplois occupés par des hommes.

Près d'un salarié sur deux est âgé de plus de 50 ans, alors qu'à peine 15 % ont moins de 30 ans. Si l'on reprend l'évolution des tranches d'âge depuis 2006, on constate une hausse du nombre des salariés de plus de 50 ans (+ 19 %) mais également une diminution importante des jeunes de moins de 30 ans (- 24 %).

Neuf salariés sur dix travaillent à temps plein et le temps partiel est proportionnellement plus présent chez les femmes que chez les hommes. Comme dans l'industrie technologique, le nombre de travailleurs indépendants est marginal.

En 2008, le chiffre d'affaires du secteur aéronautique et spatial en Wallonie s'élève à un peu plus de 700 millions d'euros, soit une légère baisse par rapport à 2007 (- 1,9 %), mais représente tout de même 50 % du chiffre d'affaires du secteur en Belgique. Pour l'année 2009, le secteur représente moins de 1 % des exportations belges (1 343 millions d'euros). Par rapport à l'année 2008, on remarque une diminution des exportations de 18 % en Wallonie, un maintien de la Région Bruxelles-Capitale, et une augmentation de celles-ci de 43 % en Flandre.<sup>52</sup>

Au niveau des investissements étrangers, ils s'élèvent à un peu plus de 226 millions d'euros sur les dix dernières années, ce qui a permis de créer près de 630 emplois.<sup>53</sup> Depuis 2005, les investissements sont en diminution en Wallonie, passant de 43 millions d'euros à 27 millions en 2008.<sup>54</sup> Cependant, les perspectives futures sont encourageantes et le secteur estime à 26 000 le nombre de nouveaux avions qui devront être construits dans les vingt prochaines années.

## 4.2. LES MÉTIERS ET OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR

En 2010, le Forem de Liège a rassemblé à elle seule 51 % des opportunités d'emploi, suivie par la D.R. de Charleroi avec 16 %, soit 327 opportunités. Les principaux groupes professionnels liés au secteur sont : le personnel de la construction mécanique et du travail des métaux, les cadres techniques de préparation de la production et le personnel d'entretien et de maintenance.

<sup>52</sup> Source : SPF Economie, DGSIE 1999-2008, calculs Forem.

<sup>53</sup> Source : Philippe Suinen, administrateur général de l'Awex.

<sup>54</sup> Source : SPF Economie, DGSIE 1999-2008, calculs Forem.

Durant le premier semestre 2011, le Forem a géré 347 opportunités d'emploi, soit une hausse de 132,9 % par rapport au premier semestre 2010.<sup>55</sup> Dans le territoire de Liège, pour la même période, cette augmentation est de 108 %. Cette dernière concerne principalement le personnel de la construction et, dans une moindre mesure, le personnel de la maintenance.

La suite de l'analyse portera sur les opportunités d'emploi du secteur aéronautique gérées par la D.R. de Liège sur l'ensemble de l'année 2010.

Les métiers les plus demandés sont les techniciens en systèmes d'usinage (12 %), les cadres techniques R&D (9,6 %), les agents du traitement de surface (9 %), les ingénieurs d'affaires (7,2 %) et les cadres techniques de contrôle-qualité (6 %). Un peu plus d'un contrat sur deux est un contrat intérimaire (56,6 %) et 30,7 % sont des contrats à durée indéterminée. Le PFI (plan formation insertion) représente 7,2 % des contrats proposés, alors que le contrat à durée déterminée à peine 4,2 %. L'analyse des offres met en évidence une particularité propre au secteur, à savoir, une représentation homogène des différents types de contrat, et ce quelque soit le niveau de responsabilité du métier.

Le régime de travail le plus souvent proposé pour l'ensemble des métiers est le temps plein de jour (61 % des opportunités), suivi par le travail à pauses (39 %). Aucune offre ne reprend un contrat de type temps partiel. Les contrats proposés en temps plein à pauses concernent majoritairement les métiers requérant un degré de responsabilité moindre, alors que le temps plein de jour concerne davantage les métiers du management.

Dans près d'une opportunité d'emploi sur deux, le niveau d'études renseigné est celui de l'enseignement supérieur. Seulement 13 % des offres sont accessibles aux demandeurs d'emploi possédant un niveau de l'enseignement secondaire du 2<sup>ème</sup> ou du 3<sup>ème</sup> degré. 39 % des offres ne renseignent aucun diplôme, mais l'analyse de celles-ci indique très clairement que des qualifications pointues, tant pratiques que techniques, sont exigées (opérateur sur machine-outil, installateur en système automatisé, ...).

Dans 40 % des offres, l'employeur renseigne une connaissance en langues. Dans la majorité des cas, c'est la connaissance de l'anglais qui est mentionnée<sup>56</sup>.

Parmi les offres du secteur gérées par le Forem de Liège, 54 % ont la région liégeoise comme lieu de travail, suivi par la région bruxelloise (37 %). L'aéroport de Zaventem explique cette représentativité importante, du fait que bon

<sup>55</sup> Il faut relativiser cette augmentation à cause du nombre très restreint d'établissements dans ce secteur (28 en Belgique), mais aussi parce que les opportunités d'emploi du secteur, au premier semestre, 2011 ne représentent que 0,5 % de la totalité des opportunités de la Wallonie durant la même période.

<sup>56</sup> Il faut cependant souligner que des opportunités d'emploi sont souvent publiées intégralement en anglais qui est la langue usuelle internationale du secteur aéronautique et spatial. Les chiffres du pourcentage de connaissance de la langue anglaise sont donc très certainement sous évalués.

nombre de sous-traitants de l'aéroport ont le siège de leur établissement sur la D.R. de Liège. Ce sont essentiellement les offres portant sur des métiers de la maintenance qui sont concernées.

### 4.3. LA DEMANDE D'EMPLOI DU SECTEUR<sup>57</sup>

Fin juin 2011, 1 129 demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem de Liège sont positionnés<sup>58</sup> sur au moins un métier en lien avec le secteur aéronautique et spatial.<sup>59</sup> Parmi ces choix, le métier de technicien en systèmes d'usinage a été le plus plébiscité (45 %), suivi par celui de mécanicien de maintenance (24 %) et de peintre industriel (16 %). Les fonctions d'étude et de contrôle interviennent ensuite avec respectivement 9 % pour le cadre technique d'études R&D et 6 % pour le cadre technique de contrôle-qualité.

Parmi l'ensemble des personnes positionnées sur au moins un métier du secteur, 90 % sont des hommes. Les femmes sont proportionnellement plus présentes dans les métiers de cadre technique de contrôle-qualité (45 %) et de cadre technique d'études-R&D (18 %). La majorité des D.E.I. ont entre 30 et 50 ans (44 %) et un peu plus de la moitié sont inoccupés depuis plus de 2 ans (52 %). Six personnes sur dix (57 %) ont au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire du 2<sup>ème</sup> degré et 16 % un diplôme supérieur.

Le secteur aéronautique et spatial est un secteur de pointe qui présente cependant peu d'opportunités pour les personnes non qualifiées. Des connaissances techniques pointues et une connaissance de l'anglais, limitent le plus souvent l'accès des jeunes sans qualifications.<sup>60</sup>

### 4.4. L'OFFRE DE FORMATION

Les métiers de l'aérospatial sont nombreux, diversifiés et, pour certains, forts méconnus. De plus, en fonction de l'optique civile ou militaire, l'offre de formation peut varier. Plusieurs sites permettent d'avoir un aperçu des différents métiers et formations :

57 Les métiers du secteur aéronautique et spatial abordés dans l'analyse de la demande d'emploi sont les suivants : Opérateur-régleur/opératrice-régleuse sur machine-outil (REM 44121), cadre technique d'études-recherche-développement de l'industrie (REM 53122), agent/agent de traitement de surface (REM 44142), cadre technique de contrôle-qualité (REM 53212) et mécanicien/mécanicienne de maintenance (REM 44311).

58 Une personne qui s'inscrit au Forem peut se positionner sur plusieurs métiers. L'inscription d'un demandeur d'emploi sur un métier se base sur le déclaratif de la personne.

59 Une personne positionnée sur plusieurs métiers au sein du secteur n'est comptabilisée qu'une fois au sein du secteur. Par contre, cette même personne peut s'être positionnée sur un/plusieurs métier(s) d'un autre/d'autres secteur(s) et donc comptabilisée également dans l'autre/les autres secteur(s).

60 Pour plus d'informations : <http://www.leforem.be/endirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/marche-de-l-emploi-wallon/analyse-insertion-des-jeunes-demandeurs-d-emploi-wallons-2010.html>

- Aéro Emploi Formation : <http://www.aeroemploiformation.com>
- Aireemploi Espace Orientation : <http://www.aireemploi.org>
- Onisep : <http://www.onisep.fr>

Si l'on écarte les métiers transversaux qui se retrouvent dans d'autres secteurs, il existe peu de centres de compétence proposant des formations spécifiques à l'aéronautique. Le Wallonie Aerotraining Network (WAN) à Gosselies forme les D.E.I. et les personnes actives à des métiers de la production et de la maintenance aéronautique. D'autres centres, tels que Technifutur à Liège et Technofutur Industrie à Gosselies proposent également des formations pointues.

Plus d'informations sur les métiers et les formations de l'aéronautique, rendez-vous sur [www.leforem.be](http://www.leforem.be), onglet « Horizons Emploi ».

## 5. LA CONSTRUCTION

### LE SECTEUR DE LA CONSTRUCTION AU SEIN DE LA D.R. DE HUY

- 2 933 postes de travail salarié.
- Évolution de l'emploi salarié entre 2007-2009 : + 1 %.
- Indice de spécialisation par rapport à l'ensemble de la Wallonie : 1,2
- 433 établissements.

Sources : ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009 - INASTI, 2010

Le secteur de la construction est l'un des moteurs de l'économie wallonne. Il génère un nombre important d'emplois et rassemble une grande variété de métiers. Par ailleurs, des difficultés de recrutement apparaissent pour presque tous les métiers : maçon, couvreur, chauffagiste, électricien, etc.

Vu l'importance du secteur, deux Centres de compétence wallons sont dédiés à la formation des demandeurs d'emploi et des travailleurs : ConstruForm Hainaut et ConstruForm Liège.

Face aux enjeux liés au « verdissement » de l'économie au sein du secteur, le gouvernement wallon a décidé de consacrer la première alliance emploi-environnement au secteur de la construction via, principalement, sa composante rénovation. Pour rappel, l'alliance emploi-environnement constitue le 5<sup>ème</sup> axe du plan Marshall 2.vert (prévu pour la période 2009-2014), un plan orientant la Wallonie vers le développement durable.

Cette alliance vise l'amélioration des performances énergétiques et environnementales du bâti wallon, au moyen d'investissements conséquents. Plus d'un milliard d'euros seront sur la table, sur la période 2011-2014, pour multiplier le nombre de chantiers. Un effort important sera consacré pour susciter les vocations, former aux nombreux métiers dont le secteur a et aura de plus en plus besoin mais également pour assurer la formation des travailleurs déjà actifs aux nouvelles technologies liées à l'environnement.

### 5.1. POSITIONNEMENT DU SECTEUR EN WALLONIE ET CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

Le secteur de la construction<sup>61</sup> rassemble un volume important de travailleurs et représente 8 % de l'emploi wallon. En 2009, ce secteur occupe près de 3 000 personnes sous statut salarié dans la région de Huy-Waremme. Les entreprises du secteur sont généralement des très petites structures. Près d'un tiers de l'activité se situe dans les communes de Hannut (12 %), Huy (8 %), Waremme (7 %) et Wanze (7 %).

Parmi les 433 établissements de Huy, 70 % comptent moins de 5 travailleurs. Les entreprises du secteur représentent 12 % des entreprises hutoises.

Malgré le contexte de crise économique, l'évolution des postes de travail salarié est resté stable entre 2007 et 2009.

61 Code F « construction » de la nomenclature Nace-2008

L'emploi y est très largement masculin (92,8 %) et ouvrier (80,3 %) alors que les employés du secteur sont majoritairement des femmes (92 %).

En 2010, le chiffre d'affaires<sup>62</sup> du secteur de la construction s'élevait à 10,40 milliards d'euros. L'évolution du chiffre d'affaires a été marquée par la crise économique. En effet, sur la période 2000-2008, on constate une évolution constante du chiffre d'affaires pour atteindre un sommet en 2008 (10,61 milliards d'euros), suivi d'un recul l'année suivante (10,21 milliards d'euros) et d'une reprise en 2010, suite à un regain d'activité en fin d'année. Le nombre de permis de bâtir introduits en 2010, tant pour la construction que la rénovation est en augmentation. Cependant, on observe pour ces deux segments un certain ralentissement au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2011, le nombre de permis de bâtir diminue et ce, pour l'ensemble du pays.

## 5.2. LES MÉTIERS ET OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR

En 2010, le Forem de Huy a géré 400 opportunités d'emploi pour les principaux métiers de la construction, soit 9 % de l'ensemble des opportunités d'emploi, tous métiers confondus. Au premier semestre 2011, le Forem de Huy a géré 248 opportunités d'emploi, soit, à un an d'écart, une augmentation de 15 %.

Parmi les opportunités d'emploi gérées par le Forem, les trois principaux groupes professionnels liés à la construction sont répartis de la manière suivante : 53 % pour le gros œuvre, 29 % pour le parachèvement et 18 % pour les techniciens et ingénieurs du bâtiment. Maçons, couvreurs, manœuvres et poseurs de fermetures menuisées sont les profils les plus demandés par les entreprises de Huy-Waremme.

L'analyse des critères de sélection des employeurs se fait uniquement à partir des opportunités gérées par le Forem en 2010.

Près d'un contrat sur deux (soit 46 %) propose un contrat à durée indéterminée. Le PFI (Plan Formation Insertion) est renseigné dans 29 % des offres et dans 14 % des cas, l'offre découle du canal de l'intérim.

Selon le groupe professionnel, on remarque une demande plus importante de PFI dans le gros œuvre (34 % des contrats) et le CDI représente la moitié des contrats pour les techniciens et ingénieurs.

Hormis pour les postes de techniciens et d'ingénieurs, le niveau d'études est peu utilisé comme critère de sélection, à l'inverse de l'expérience. Ainsi, le critère « étude » est précisé dans trois quart des postes de techniciens et ingénieurs (55 % pour le niveau supérieur et 17 % pour le supérieur 3<sup>ème</sup> degré). À l'inverse, seuls un tiers des postes du gros œuvre indiquent un niveau d'études alors que c'est le cas de près de la moitié (47 %) des opportunités d'emploi du parachè-

62 Source : CCW, juin 2011 - Le secteur de la construction wallonne, analyse des indicateurs conjoncturels régionaux et provinciaux

vement. Au niveau de l'expérience, le critère est spécifié dans trois quart des postes si on exclut de l'analyse le contrat PFI qui, par essence, s'adresse à des candidats qui ne sont pas encore formés au métier. Souvent, c'est une expérience assez courte qui est demandée, moins de 6 mois. En effet, les entreprises savent qu'il est difficile de trouver des candidats avec une longue expérience car ceux-ci travaillent déjà dans d'autres entreprises. Cependant, pour des questions de formation et de rentabilité, ils ont besoin de personnes ayant déjà mis « la main à la pâte » et qui peuvent directement être mobilisées sur un poste.

Le permis de conduire est un autre critère important sauf dans les demandes de contrat PFI. Ainsi, il est demandé pour un peu plus de la moitié des postes (54 %).

La connaissance d'une autre langue que le français est rarement spécifiée (8 % des postes) sauf pour les opportunités d'emploi de techniciens et d'ingénieurs (22 % soit 470 postes) où le néerlandais est demandé dans 15 % des postes<sup>63</sup>.

Les entreprises qui recrutent du personnel appartiennent majoritairement au secteur de la construction : 84 % dans le gros œuvre, 69 % dans le parachèvement et 53 % pour les techniciens et les ingénieurs.

Plusieurs métiers de la construction font l'objet d'une analyse approfondie dans le cadre de Job Focus : maçon, coffreur, couvreur, ouvrier de la voirie, cimentier-façadier, plafonneur, poseur de fermeture menuisée, monteur de structure bois, électricien du bâtiment, chef de chantier, conducteur de travaux et dessinateur du bâtiment. Chacun d'eux fait l'objet d'une analyse détaillée accessible en ligne<sup>64</sup>.

Par ailleurs, les métiers de couvreur, électricien, installateur d'équipement sanitaire, plaquiste, dessinateur de la construction, chef de chantier, conducteur de travaux et chargé d'études techniques construction font partie de la liste 2010 des métiers critiques du dernier rapport du Forem<sup>65</sup>. Plusieurs raisons expliquent la difficulté des entreprises à trouver des candidats. D'une part, le grand public continue à avoir une mauvaise image du secteur (souvent erronée), notamment sur le niveau des salaires. Les conditions de travail peuvent également être éprouvantes (travail à l'extérieur, en hauteur, dans des positions inconfortables). Par ailleurs, de moins en moins d'élèves s'inscrivent dans les sections de formation de la construction. Enfin, les entreprises du secteur doivent faire face à un turn-over important de sa main d'œuvre. Elles sont donc souvent à la recherche de personnes opérationnelles immédiatement.

63 En dehors des postes de la mobilité interrégionale qui sont des postes amenant à travailler en Flandre et pour lesquels la connaissance du néerlandais concerne 42 % des postes.

64 <http://www.leforem.be/indirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/secteurs-d-activites-et-metiers.html>

65 <http://www.leforem.be/indirect/chiffres-et-analyses/publications-et-commentaires/secteurs-d-activites-et-metiers/fonctions-critiques.html>

### 5.3. LA DEMANDE D'EMPLOI DU SECTEUR

Fin juin 2011, 1 077 demandeurs d'emploi inoccupés sont positionnés sur au moins un métier en lien avec la construction.

Parmi ceux-ci, 66 % ont choisi d'exercer un métier du gros œuvre, 28 % un métier du parachèvement et 5 % un métier de niveau technicien ou ingénieur.

Les métiers regroupant le plus grand nombre de demandeurs d'emploi sont : les manœuvres (485 personnes), les maçons (279 personnes), les électriciens du bâtiment (132 personnes).

Parmi l'ensemble des personnes positionnées sur au moins un métier lié au secteur, un peu plus de 41 % sont inoccupées depuis plus de 2 ans et 40 % depuis moins d'un an. Près des trois quart (73 %) ont au maximum un diplôme de l'enseignement secondaire du 2<sup>ème</sup> degré et 2 % un diplôme supérieur. 27 % disent avoir étudié dans une filière d'enseignement menant à l'exercice d'un métier dans le secteur (17 % d'un niveau d'études du 2<sup>ème</sup> degré du secondaire). La quasi totalité (99 %) des demandeurs d'emploi sont des hommes et les moins de 30 ans représentent 37 % de cette population. De plus, 56 % d'entre eux disent disposer du permis de conduire.

Le profil des demandeurs d'emploi diffère selon le groupe professionnel : plus jeunes et moins scolarisés dans le gros œuvre (comparativement à l'ensemble de la demande d'emploi) et, à l'opposé, plus âgés et diplômés parmi les techniciens. Les demandeurs d'emploi inscrits sur les métiers du parachèvement se situent entre les 2 profils précédents.

Les filières de formation qui ont les meilleurs taux d'insertion sont : couverture, chauffage central, industrie du bois, dessin DAO, électricité bâtiment et gros œuvre.

### 5.4. L'OFFRE DE FORMATION

Le nombre d'élèves inscrits dans l'enseignement secondaire pour les métiers de la construction sont en diminution, 2 615 élèves en 2006 ; 2 536 élèves en 2008<sup>66</sup>.

Si les filières techniques et professionnelles de l'enseignement de plein exercice n'attirent plus les jeunes, d'autres possibilités leur sont offertes pour se former aux métiers de la construction, comme l'apprentissage en alternance. De même, les personnes peu scolarisées et/ou peu qualifiées peuvent rejoindre le secteur via un contrat plan formation insertion (PFI), le régime d'apprentissage de la construction (RAC) ou la formation professionnelle dispensée par des opérateurs de formation comme le Forem.

En matière de formation professionnelle, le centre de Huy forme dans le domaine de la maçonnerie et du carrelage.

66 Source : FVB/FFC - Chiffres clés secteur de la construction au 31/12/2009

Par ailleurs, Constriform, situé à Grâce-Hollogne, propose une large panoplie de formations dans le domaine de la construction : monteur sani-chauffagiste, chauffagiste, carreleur, couvreur, maçon, menuisier, peintre, plafonneur, dessinateur DAO, ...

Des essais métiers sont organisées dans les deux centres pour aider les candidats à la formation à générer/confirmer des projets de formation qualifiante.

Des actions de screening (pour vérifier que la personne dispose des compétences requises pour un emploi dans le métier qu'elle cible/ identifier les déficits de formation/proposer des compléments de formation) et de validation de compétences (pour faire reconnaître les compétences acquises par l'expérience) sont également menées.

Plus d'informations sur les métiers et les formations de la construction, rendez-vous sur [www.leforem.be](http://www.leforem.be), onglet « Horizons Emploi ».

## 6. LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

L'énergie est un secteur stratégique dans lequel différents acteurs interviennent et agissent sur le mode de fonctionnement du secteur. Il se compose de deux domaines : d'une part, la transformation du pétrole brut et du charbon ainsi que l'industrie nucléaire, d'autre part, la production et la distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'eau chaude.

En 2010, la Commission européenne a lancé une nouvelle stratégie économique « Europe 2020 » afin de préparer l'économie de l'Union européenne à faire face aux défis à relever. Les objectifs fixés à la Belgique sont d'atteindre une consommation de 13 % d'énergie renouvelable en 2020 et de 10 % dans les transports.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le marché de l'énergie est libéralisé suite à l'adoption des nouvelles directives européennes. Cette libéralisation a modifié le paysage énergétique en introduisant une nouvelle répartition des activités : la production, le transport et la distribution. Les opérateurs historiques, Electrabel, Distrigaz et les intercommunales ont été amenés à se restructurer. Le groupe français GDF Suez a marqué de plus en plus son emprise sur le secteur énergétique (rachat d'Electrabel en 2007).

La production de l'électricité est basée sur deux modes : la production traditionnelle fondée sur l'utilisation des énergies non renouvelables (nucléaire et fossile) et la production à partir d'énergies renouvelables (éolienne, solaire et biomasse). La loi de 1999 relative à l'organisation du marché de l'électricité prévoit que le transport est confié à un gestionnaire unique (actuellement Elia). La distribution vers les ménages et les entreprises est assurée par les gestionnaires de réseaux de distribution (G.R.D.).

Le marché du gaz est organisé de manière quasi similaire à l'exception qu'il est importé par gazoducs et par méthaniers. Pour le gaz naturel importé, l'entreprise Fluxis est le gestionnaire indépendant de l'infrastructure de transport et de stockage. Les intercommunales sont les gestionnaires de réseau du gaz (l'activité est régulée ; non commerciale). Les entreprises de fourniture appartiennent au segment libéralisé du marché. Il existe une vingtaine de fournisseurs actifs en Wallonie qui achètent directement le gaz aux importateurs.

### 6.1. POSITIONNEMENT DU SECTEUR ET CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

La puissance développable des centrales électriques wallonnes (y compris les éoliennes, les centrales hydrauliques, les unités de pompage, l'autoproduc-

tion) s'élève en 2009 à 7,27 GW, soit 40,5 % de la puissance totale du parc belge. 41,6 % proviennent de la filière nucléaire tandis que l'éolien représente 4,4 % du total et le solaire photovoltaïque, 0,7 %.<sup>67</sup>

Au mois d'août 2011, le Gouvernement wallon a décidé de réaliser une révision du cadre de référence d'implantation des éoliennes ; l'objectif est l'installation de  $\pm$  80 éoliennes par an pour atteindre, en 2020, un parc total de 900 à 1 000 éoliennes.<sup>68</sup>

Avec la crise économique mondiale fin 2008, les répercussions sur le secteur se sont traduites par une forte hausse du coût des produits pétroliers et par un recul de la consommation. L'année 2009 étant plus favorable, elle s'est caractérisée par une baisse généralisée des prix des produits pétroliers. Mais, en 2010, les prix sont repartis à la hausse.

En 2009, la production d'électricité d'origine nucléaire représente 70 % du total de la production. Depuis 1990, elle a augmenté de 11 %. Cette part importante du nucléaire permet à la Wallonie de rester exportatrice d'électricité. Cependant, la loi du 31 janvier 2003 a prévu de fermer les centrales nucléaires au bout de 40 ans de service, soit en 2015 pour l'unité de Tihange 1.

Le gaz naturel assure 22 % de la production totale et les énergies renouvelables 6,5 %. Le solaire photovoltaïque a connu en 2009 un taux de croissance important (+479 %). L'éolien est aussi en forte progression.

D'après les dernières données ONSS<sup>69</sup>, le secteur de la production, distribution d'électricité et de gaz<sup>70</sup> compte 96 établissements en Wallonie, 118 en Flandre et 27 à Bruxelles. La D.R. de Huy compte 3 établissements en ce qui concerne la production d'électricité. La principale, la centrale nucléaire de Tihange, regroupe entre 500 et 1 000 postes de travail salariés à elle seule. C'est le plus grand établissement de production d'électricité de Wallonie.

Cela représente 5 976 postes de travail salarié sur l'ensemble de la Wallonie, c'est-à-dire un peu plus de 0,6 % de l'emploi wallon<sup>71</sup>. Ces emplois sont répartis pour 17 % dans la D.R. de Huy, pour un total de 25 établissements (26 % des établissements du secteur en Wallonie).

Si l'on ne considère uniquement que les branches d'activités relatives à l'électricité (3511 - Production d'électricité / 3512 - Transport d'électricité / 3513 - Distribution d'électricité / 3514 - Commerce d'électricité), ces 4 branches

67 Cependant, la loi du 31 janvier 2003 a prévu de fermer les centrales nucléaires au bout de 40 ans de service, soit en 2015 pour l'unité de Tihange 1.

68 Source : Source : Gouvernement wallon, décision du mois d'août 2011.

69 Source : ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009

70 Code D « Production et distribution d'électricité, de gaz » de la nomenclature Nace-2008 ; secteur 35 « Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné » ; activité 351 « Production, transport et distribution d'électricité », activité 352 « Production et distribution de combustibles gazeux », activité 353 « Production et distribution de vapeur et d'air conditionné ».

71 Source : ONSS, statistiques décentralisées, 31 décembre 2009

totalisent, fin 2009, 18 924 postes de travail salariés en Wallonie (sur base des données décentralisées de l'ONSS). La production d'électricité concerne un peu plus de 1 800 emplois en Wallonie dont 1 014 se trouvent dans le territoire de la D.R. de Huy (56,3 %). La branche d'activité « production et distribution de produits gazeux » n'occupe aucun salarié sur le territoire de Huy.

Entre décembre 2007 et décembre 2009, l'évolution du nombre de postes de travail du secteur est en augmentation de 9,6 %, soit un gain de 524 emplois salariés sur l'ensemble de la Wallonie. Pendant la même période, la D.R. de Huy connaît une évolution plus importante (+ 11,6 %, soit + 105 salariés).

Si l'on approfondit l'analyse du secteur sur le territoire de la D.R. de Huy, le statut qui prédomine en premier lieu est le statut d'employé, suivi par celui d'ouvrier et de fonctionnaire. La proportion hommes-femmes est majoritairement masculine, avec 89 % des emplois occupés par des hommes.<sup>72</sup> Plus de 90 % des travailleurs résidents du secteur sont occupés à temps plein. À peine 3 % des travailleurs ont moins de 25 ans, tandis qu'un tiers ont plus de 50 ans.

Mi-juin 2010, au niveau des investissements en Wallonie, des permis ont été octroyés pour 13 sites de production comprenant 68 nouvelles turbines. La construction de trois centrales turbine-gaz-vapeur à Marchienne, Visé et Seneffe est à l'étude. Cette liste est non-exhaustive.

## 6.2. LES MÉTIERS ET OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

En 2010, le Forem a diffusé 2 246 opportunités d'emploi dans le secteur de la production et de la distribution d'électricité et de gaz. Le Forem de Huy a géré 39 opportunités, aucune ne provenant de partenaires publics (VDAB et Actiris). La D.R. de Huy ne rassemble à elle seule que 3 % des opportunités tandis que celles de Liège et de Namur en concentrent respectivement 17,7 % et 16,5 %. Les principaux groupes professionnels liés au secteur, d'après l'analyse des offres gérées par la D.R. de Huy, sont : le personnel des forces de vente, le personnel d'entretien, et les techniciens d'installation et de maintenance.

Durant le premier semestre 2011, le Forem de Huy a géré 82 opportunités d'emploi, soit une hausse très importante de 256,5 % par rapport au premier semestre 2010.<sup>73</sup> Cette augmentation d'opportunités d'emploi concerne principalement le personnel des services administratifs et le personnel de l'entretien et de la maintenance.

La suite de l'analyse portera sur les opportunités d'emploi gérées par la D.R. de Huy sur l'ensemble de l'année 2010.

---

<sup>72</sup> Idem

<sup>73</sup> Il faut relativiser cette augmentation à cause du nombre très restreint d'établissements dans ce secteur sur la D.R. de Huy (3 établissements) mais également du faible nombre d'opportunités.

Les métiers les plus demandés sont ceux de représentant à domicile (23,1 %), mécanicien de maintenance (12,8 %), électricien du bâtiment (10,3 %) et maintenicien des systèmes thermiques<sup>74</sup> (10,3 %). Plus d'un contrat sur deux est un contrat à durée indéterminée (64,1 %), et le PFI (Plan Formation Insertion) représente 7,7 % des contrats proposés. Le régime de travail presque unanimement proposé est le temps plein de jour (92,3 %).

Dans un peu plus d'une opportunité d'emploi sur deux, le niveau d'études n'est pas renseigné. Les offres pour le personnel de vente se trouvent en première position. Un peu plus d'une offre sur quatre est accessible aux demandeurs d'emploi possédant au maximum un niveau de l'enseignement secondaire du 3<sup>ème</sup> degré.

### 6.3. LA DEMANDE D'EMPLOI DU SECTEUR

Fin juin 2011, 90 demandeurs d'emploi inoccupés inscrits au Forem de Huy se sont positionnés<sup>75</sup> sur au moins un métier en lien avec le secteur de la production et de la distribution d'électricité, de gaz, et 1 279 D.E.I. pour l'ensemble de la Wallonie.<sup>76</sup> Parmi ces choix, le métier d'agent administratif d'entreprise a été le plus plébiscité (9,8 %), suivi par l'électricien de bâtiment (4,6 %). L'électricien de maintenance intervient à hauteur de 1,7 %, l'installateur d'équipements sanitaires et thermiques (0,9 %) et le mécanicien de maintenance (0,4 %).

Parmi l'ensemble des D.E.I. positionnés sur un métier du secteur dans la D.R. de Huy<sup>77</sup>, 29 % sont des femmes, un tiers ont moins de 30 ans. Une personne sur deux est inoccupée depuis moins de 2 ans. La moitié des personnes positionnées ont, au maximum, un diplôme de l'enseignement secondaire du 2<sup>ème</sup> degré. Seulement 5 % possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur.

### 6.4. L'OFFRE DE FORMATION

L'offre de formation est importante pour les métiers de ce secteur. Elle se trouve dans différentes filières : enseignement secondaire de plein exercice, enseignement secondaire en alternance, enseignement de promotion sociale et enseignement supérieur et universitaire.

Sous l'influence du développement durable et du verdissement de l'économie, de nouvelles compétences spécifiques sont requises pour exercer ces métiers, principalement dans le cadre des énergies renouvelables.

74 On entend par « maintenicien des systèmes thermiques », les techniciens d'entretien de chauffage et les techniciens frigoristes (REM 5233201 et REM5233202).

75 Une personne qui s'inscrit au Forem peut se positionner sur plusieurs métiers. L'inscription d'un demandeur d'emploi sur un métier se base sur le déclaratif de la personne.


76 Une personne positionnée sur plusieurs métiers au sein du secteur n'est comptabilisée qu'une fois au sein du secteur. Par contre, cette même personne peut s'être positionnée sur un/plusieurs métier(s) d'un autre/d'autres secteur(s) et donc être comptabilisée également dans l'autre/les autres secteur(s).

77 Source : données Forem fin juin 2011

Le centre de compétence Forem Formation Environnement rencontre cette demande de nouvelles compétences en proposant des formations de conseiller en énergie, installateur de pompe à chaleur et de climatisation, technicien en cogénération, technicien de maintenance des éoliennes, etc.

Plus d'informations sur les métiers et les formations de la production et la distribution d'électricité et de gaz, rendez-vous sur [www.leforem.be](http://www.leforem.be), onglet « Horizons Emploi ».





**PARTIE 3 :  
LA SITUATION DES  
JEUNES DE LA RÉGION  
DE LIÈGE-HUY**

Qualifiée en 2010 de génération perdue par l'Organisation Internationale du travail (OIT)<sup>78</sup>, les jeunes ont subi de plein fouet la crise économique et financière de 2008-2009. La conjoncture venant aggraver une situation connue dès les années 70, à savoir un chômage structurel couplé à une évolution des secteurs tendant vers des emplois de plus en plus qualifiés.

Si la demande d'emploi sur le territoire de Liège-Huy est à nouveau orientée à la baisse, il n'en reste pas moins que le taux d'emploi des jeunes reste élevé. En juin 2011, le taux de demande d'emploi des jeunes est de 28,6 % (27,4 % en Wallonie).

Par ailleurs, plus de 30 % des jeunes restent dans la demande d'emploi après un an suivant leur inscription au Forem, courant ainsi un risque d'enlèvement dès le début de la vie professionnelle.

Cette dernière partie aborde de manière plus spécifique la situation des jeunes âgés de moins de 25 ans habitant une des communes du territoire de Liège-Huy. Après un bref rappel au niveau de la structure de la population, l'analyse aborde la question des jeunes demandeurs d'emploi et leurs caractéristiques. Enfin, un aperçu de leur situation sur le marché de l'emploi au travers du travail indépendant et de l'emploi salarié résident clôture l'analyse.

---

78 Organisation Internationale du travail, Global employment trends for youth, août 2010.

# 1. DÉMOGRAPHIE ET TAUX D'EMPLOI

Avec 29 125 habitants âgés de moins de 25 ans, la D.R. de Liège enregistre une proportion de jeunes au sein de sa population plus faible (soit 29,1 %) tant par rapport à la D.R. de Huy qu'à la Wallonie (30,4 %).

La Belgique connaît un vieillissement de sa population. Au 1<sup>er</sup> janvier 2010, le coefficient de vieillissement<sup>79</sup> calculé pour l'ensemble du pays est de 101,5 %<sup>80</sup>, ce qui signifie que la population comprend plus de personnes âgées de plus de 64 ans que de jeunes de moins de 15 ans.

La situation diffère cependant selon les différentes régions. Ainsi, avec un coefficient de 92,7 %, la Wallonie se situe encore sous la barre des 100. Cela étant, selon les projections du Bureau du Plan, ce coefficient passerait au-dessus de la barre des 100 d'ici 2020 où il devrait être de l'ordre de 106,3 %<sup>81</sup>. Au sein du territoire wallon, Liège se démarque par un coefficient de vieillissement supérieur à la moyenne (105,8 %).

À l'inverse, avec un coefficient de vieillissement de 85,3 %, la D.R. de Huy se situe en dessous de la moyenne wallonne.

Pour l'ensemble de la Wallonie, le taux d'emploi des jeunes s'élève 24,3 %. Sur le territoire de Liège-Huy, celui-ci est de 23,7 % (23,5 % à Liège pour 24,6 % à Huy). Le taux d'emploi des jeunes est inférieur à celui de leurs aînés. En effet, une part importante des jeunes de moins de 25 ans sont encore aux études. Ainsi, sur base des résultats issus de l'enquête sur les forces de travail, plus de deux tiers des jeunes Belges ne sont pas repris dans la population active, ce qui explique en partie un taux d'emploi plus faible parmi les jeunes. Selon une étude de l'IWEPS<sup>82</sup>, 62 % des jeunes wallons de 15 à 24 ans ont un statut d'étudiant.

---

79 Le coefficient de vieillissement traduit la part des personnes les plus âgées (+ de 64 ans) à celle des plus jeunes (moins de 15 ans). Un coefficient supérieur à 100 % indique un nombre plus élevé de personnes âgées que de jeunes.

80 Calculs du Forem sur base des données démographiques du SPF au 1<sup>er</sup> janvier 2010.

81 Bureau fédéral du Plan, Perspectives de population 2007-2060, planning paper 105, mai 2008 – p. 120

82 La situation des jeunes en Belgique francophone – IWEPS

## 2. LES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI

Une augmentation du nombre de jeunes demandeurs d'emploi est observée à partir de novembre 2008. La période de crise économique a eu un impact direct sur l'évolution de la demande d'emploi des moins de 25 ans. En juin 2009, sur le territoire de Liège-Huy, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi atteignait 11 779 personnes, soit une augmentation, à un an d'écart, de 11 %. C'est en région liégeoise que la hausse est la plus forte (+ 12 % pour + 3 % à Huy). Cette tendance haussière s'est poursuivie tout au long de l'année 2009 et une partie de l'année 2010. Ce n'est qu'à partir de décembre 2010 qu'une tendance décroissante se confirme pour finalement atteindre un niveau en deçà de 2008 en 2011.

Le nombre de jeunes demandeurs d'emploi inscrits au sein du territoire de Liège-Huy reste important. Fin juin 2011, près de deux demandeurs d'emploi sur dix sont âgés de moins de 25 ans (17,6 %), soit 10 517 personnes.

C'est dans la D.R. de Huy que la part des jeunes demandeurs d'emploi est la plus importante. Avec une proportion de 20,6 %, le territoire de Huy-Waremme se positionne au dessus de la moyenne wallonne (19,3 %), derrière la D.R. d'Ar-lon.

En revanche, Liège est la Direction régionale qui compte proportionnellement le moins de jeunes demandeurs d'emploi (17,1 %).

### Les caractéristiques des jeunes demandeurs d'emploi inoccupés

Fin juin 2011, parmi les 10 517 jeunes demandeurs d'emploi inoccupés sur le territoire de Liège-Huy, 69,5 % sont des demandeurs d'allocations, 21,4 % des jeunes inscrits à l'issue de leurs études, 6,4 % des jeunes inscrits à la demande du CPAS et 2,4 % des jeunes demandeurs d'emploi inoccupés libres.

La part des jeunes inscrits au Forem à l'issue de leurs études est plus importante à Huy (22,4 %) qu'à Liège (21,2 %).

#### → Selon le genre

Contrairement aux autres catégories d'âge, les hommes sont davantage représentés chez les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans (soit 51,1 %). La répartition des genres est similaire pour les deux Directions régionales.

#### → Selon la durée d'inoccupation

Considérant la durée d'inoccupation de ces jeunes, il est logique de constater des durées plus courtes que pour leurs aînés. Cependant, on remarque qu'un

certain nombre d'entre eux connaissent des durées d'inactivité relativement longues malgré leur jeune âge. Ainsi, un tiers sont inoccupés depuis au moins un an (36,4 % pour 36,6 % en Wallonie)<sup>83</sup>. Plus d'un jeune sur dix a même plus de 2 ans d'inactivité. Cette situation est davantage préoccupante pour la D.R. de Liège où la part du chômage de longue durée concerne 1 476 jeunes (soit 17,6 % pour 14,1 % en D.R. de Huy).

### → Selon le niveau d'études

Si les jeunes demandeurs d'emploi de moins de 25 ans présentent une meilleure scolarisation que leurs aînés, il apparaît cependant qu'un jeune sur deux sur le territoire de Huy-Waremme présente un faible niveau scolaire<sup>84</sup> (52,6 %). Un jeune D.E.I sur quatre possède au mieux un certificat de l'enseignement primaire et 27,3 % un diplôme de l'enseignement secondaire du deuxième degré. L'analyse du parcours scolaire de ceux-ci montre que la grande majorité d'entre-eux (soit 86 %), proviennent de l'enseignement professionnel ou technique. Comme on le verra plus loin, le faible niveau de diplôme des jeunes est particulièrement préoccupant dès lors que l'analyse de l'insertion de jeunes DEI montre qu'une qualification améliore nettement le taux d'insertion.

### → Selon le choix professionnel

Lors de leur inscription auprès des services, les jeunes se positionnent sur un, voire plusieurs métiers.

Près de 70 % des choix professionnels des jeunes se concentrent dans 7 grandes catégories de métiers :

- le personnel de la vente (17,3 %) ;
- le personnel des services administratifs (12 %) ;
- le personnel du gros œuvre et des travaux publics (7,9 %) ;
- le personnel des services aux personnes (7,8 %) ;
- le personnel de la distribution (6,9 %) ;
- le personnel de la logistique (6,3 %) ;
- le personnel de la restauration (5,6 %) ;

Près d'un tiers des jeunes peu scolarisés sont positionnés sur les catégories professionnelles du personnel de la vente (20,6 %) et du gros œuvre et des travaux publics (11,6 %).

Les jeunes issus de l'enseignement supérieur sont davantage représentés dans les métiers de l'enseignement et de la communication (13,7 %).

<sup>83</sup> La durée d'inoccupation est toutefois à aborder avec prudence. En effet, la période où la personne est considérée comme inoccupée peut inclure des « aller-retour » entre l'emploi et la demande d'emploi à condition que ceux-ci soient inférieurs à 3 mois. Afin de relativiser la durée d'inoccupation, l'analyse aborde plus loin la question de la dynamique de la demande d'emploi et présente les mouvements d'entrées et de sorties de la demande d'emploi.

<sup>84</sup> Le niveau scolaire faible correspond aux catégories : primaire, secondaire de base, secondaire 2<sup>ème</sup> degré et apprentissage.

Un clivage entre genres peut également être observé. Ainsi, les jeunes demandeuses d'emploi sont proportionnellement plus nombreuses dans les métiers de la vente (27,2%), des services administratifs (14,9%) et des services aux personnes (14,3%). À l'inverse, la part des jeunes demandeurs d'emploi masculins est plus importante dans la construction (15,4%) et la logistique (12,2%).

### 3. LA DYNAMIQUE DES ENTRÉES ET SORTIES DE LA DEMANDE D'EMPLOI (MIDES)

En complément de la statistique habituelle qui vient d'être abordée, il est pertinent d'éclairer le nombre de personnes qui, durant une période écoulée, sont entrées ou ont quitté la demande d'emploi.

Après son inscription au Forem, le parcours du demandeur d'emploi n'est pas figé dans l'inoccupation. Au contraire, il peut quitter son statut de demandeur d'emploi pour un emploi temporaire ou définitif, ou encore une formation. La mesure de la dynamique de la demande d'emploi permet de rendre compte, année après année et mois par mois, des mouvements (entrées et sorties) des demandeurs d'emploi. Ces mouvements peuvent être de natures différentes : première inscription (après études ou non) et réinscription à la suite d'un emploi ; sorties vers l'emploi, la formation ou autre type de sorties (demandeurs d'emploi âgés, dispense sociale ou familiale, maladie, motif inconnu, etc.).

Ainsi, de juin 2010 à juillet 2011, ce sont 27 890 jeunes habitant sur le territoire de Liège-Huy qui se sont inscrits au moins une fois auprès des services du Forem. Sur ces 27 890 jeunes, 12 828 ont connu au moins une sortie vers l'emploi (soit 46 %) et 2 438 une sortie vers la formation (soit 9 %).

On observe des mouvements plus importants vers l'emploi dans la région de Huy-Waremme. Au sein de celle-ci, 49 % des jeunes ont connu au moins un mouvement à l'emploi. Cette part atteint 45 % dans la D.R. de Liège. En revanche, la part des jeunes sortis en formation est légèrement supérieure à Liège (9 % pour 8 % à Huy).

## 4. L'INSERTION DES JEUNES DEMANDEURS D'EMPLOI APRÈS LES ÉTUDES

Ce chapitre présente la transition école-emploi des jeunes demandeurs d'emploi de Liège-Huy et qui sont sortis de l'enseignement en 2010. C'est principalement entre juin et octobre que les jeunes viennent s'inscrire au Forem comme demandeurs d'emploi.

Sont analysées ici uniquement les personnes (âgées entre 18 et 24 ans accomplis) inscrites pour la première fois au Forem entre juin et octobre 2010, soit 5 925 jeunes suivis au niveau du territoire de Liège-Huy (3/4 des jeunes inscrits en 2010). 1 248 sont inscrits dans la D.R. de Huy (21 %), et 4 716 dans la D.R. de Liège (79 %).

Le taux d'insertion<sup>85</sup> moyen à l'emploi de ces jeunes endéans les 6 mois après leur inscription est de 58,5 %. Ce taux est supérieur à celui observé sur l'ensemble de la Wallonie (57 %). C'est sur la région de Huy-Waremme que le taux d'insertion est le plus élevé (63 %), tandis qu'il se situe dans la moyenne wallonne dans la D.R. de Liège (57 %).

On observe toutefois que le niveau d'études influence fortement l'insertion à l'emploi. Les études qui obtiennent les scores les plus élevés sont dans l'ordre : le contrat d'apprentissage (81 %), le baccalauréat (77 %) et le diplôme de l'enseignement du 3<sup>ème</sup> degré (58,5 %). Avec un taux d'insertion de 58,3 %, le master se classe en 4<sup>ème</sup> position. Les filières davantage axées vers un métier et permettant des stages professionnels pendant la période de formation obtiennent ainsi les meilleurs taux d'insertion.

La répartition par niveau d'études n'est pas tout à fait similaire dans les deux D.R. Si pour les deux régions, ce sont les contrats d'apprentissage et le bac court qui connaissent les meilleurs taux d'insertion (respectivement 81 % et 80 %), les taux divergent. Ainsi, le baccalauréat rencontre un meilleur taux à Huy (86 % pour 76 % à Liège).

Inversement, le taux d'insertion des jeunes titulaires d'un master sont meilleurs à Liège (59 % pour 55 % à Huy). Enfin, par rapport à la moyenne wallonne, les deux Directions régionales se démarquent par des taux d'insertion plus favorables dans les filières de l'apprentissage et de l'enseignement secondaire du 3<sup>ème</sup> degré. En revanche, ces taux sont plus faibles pour les master.

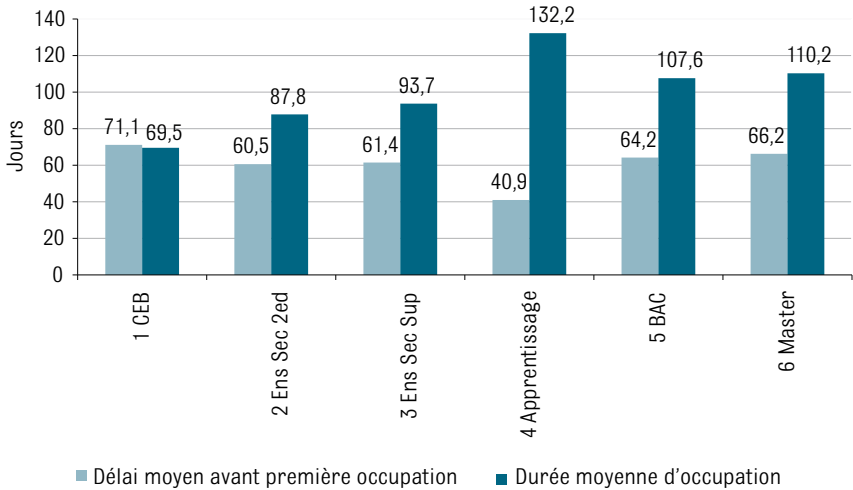
---

<sup>85</sup> Le rapport entre le nombre de jeunes insérés au moins un jour à l'emploi et le nombre total de jeunes inscrits.

### → Le délai d'insertion et la durée d'occupation

Parmi les jeunes qui se sont insérés endéans les 6 mois, le délai moyen a été de 62 jours calendrier avant le premier emploi. La durée moyenne d'occupation est de 98 jours.

#### Délai d'insertion et durée d'occupation moyenne par niveaux d'études



Des différences suivant les deux Directions régionales peuvent être observées. On constate un délai plus court dans la région de Liège (62 jours).

Quelque soit la sous-région observée, ce sont les jeunes moins scolarisés qui présentent un délai moyen d'insertion plus long avec des durées d'occupation plus courtes.

### → Quels secteurs embauchent les jeunes après leurs études ?

Une étude plus fine des secteurs d'insertion montre qu'un quart des personnes observées se sont insérées sur le marché de l'emploi via un travail intérimaire. Viennent ensuite le secteur de l'enseignement secondaire, l'administration générale, économique et sociale et les activités hospitalières ainsi que le commerce de détail en magasin spécialisé et non spécialisé.

## 5. L'ÉVOLUTION DES JEUNES DANS LE MONDE DU TRAVAIL

En 2010, sur le territoire de Liège-Huy, environ 20 000 jeunes âgés de 15 à 24 ans travaillent soit comme indépendants, soit comme salariés. Parmi ceux-ci, 93,1 % sont salariés et 6,9 % sont indépendants. C'est au sein de la Direction régionale de Huy que la part des jeunes indépendants est la plus importante (8,4 % pour 2,6 % dans la D.R. de Liège).

Les jeunes femmes sont mieux représentées que leurs aînées (43 % pour 32 % en moyenne, toutes catégories d'âge confondues).

Les jeunes indépendants, comme leurs aînés, sont principalement actifs dans le commerce (37 %) mais également dans les professions libérales (31 %).

Le nombre de jeunes indépendants est croissant et augmente proportionnellement de manière plus soutenue que celui de leurs aînés.

Entre 2005 et 2010, on compte 3 714 indépendants supplémentaires soit une hausse de 31 % contre 7 % pour les plus de 25 ans.

Sur les 19 164 jeunes salariés que compte le territoire de Liège-Huy, 78,5 % résident sur la D.R. de Liège.

En 2010, sur le territoire de Liège-Huy, le pourcentage de jeunes salariés qui travaillent à temps partiel est légèrement plus élevé que la moyenne : 30,6 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans travaillent à temps partiel contre 30,6 % dans la population salariée totale. La part de l'emploi à temps partiel est plus élevée chez les jeunes filles (51 % contre 15,8 % chez les jeunes hommes).

Des différences de secteurs peuvent être relevées selon le genre. Ainsi, les hommes sont surreprésentés dans les secteurs de la construction (98 %), de l'Horeca (83 %) et des activités liées à l'informatique (73 %).

En revanche, les jeunes femmes sont majoritaires dans les secteurs de la santé et action sociale (81 %), des activités de services (82 %) et de l'enseignement (72 %).

Le statut ouvrier concerne 55 % des jeunes salariés. Ce sont les hommes qui sont majoritairement occupés sous ce statut (71,2 %).

## TABLE DES MATIÈRES DES ANNEXES

Une série de tableaux détaillés constituant les annexes de cet état des lieux peuvent être téléchargés via le site [www.leforem.be](http://www.leforem.be)

<b>LA DÉMOGRAPHIE ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI</b> .....	<b>3</b>
Tab 1. Superficie, densité, population et évolution de 2000 à 2010 .....	4
Tab 2. Population en âge de travailler et coefficient de population, 2010 .....	5
Tab 3. Évolution du coefficient de vieillissement et de dépendance entre 2006 et 2010 .....	6
Tab 4. Synoptique de la population active (moyenne 2009) .....	7
Tab 5. Taux d'activité et du taux d'emploi administratif (moyenne 2009) .....	8
<b>LA SITUATION DE L'EMPLOI</b> .....	<b>9</b>
Tab 6. Répartition de l'emploi intérieur salarié, de 1997 à 2009 .....	10
Tab 7. Évolution de l'emploi intérieur salarié selon le secteur (privé/public), 2003 - 2009 .....	11
Tab 8. Emploi intérieur salarié et indice de spécialisation sectorielle .....	12
Tab 8 bis. Emploi intérieur salarié et indice de spécialisation sectorielle (suite) .....	13
Tab 9. Répartition des établissements, de 1999 à 2009 .....	14
Tab 10. Répartition des établissements selon la taille .....	15
Tab 11. Répartition des établissements selon la branche d'activités .....	16
Tab 11 bis. Répartition des établissements selon la branche d'activités (suite) .....	17
Tab 12. Travail indépendant selon le statut, le type d'activité et le genre .....	18
Tab 13. Évolution du travail indépendant (hors aidants) et indice de spécialisation sectorielle, 2003 - 2010 .....	19





**PLUS D'INFOS ?**

**WWW.LEFOREM.BE**

